

Troisième séance, jeudi 15 décembre 2022

Présidence de Jean-Pierre Doutaz (Le Centre/Die Mitte, GR)

Sommaire

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
2022-DICS-44	Rapport	Création de postes de travailleur-euse-s sociaux-ales en milieu scolaire au niveau des écoles obligatoires de 2022 à 2024 (Rapport sur le mandat 2020-GC-206)	Discussion	<i>Représentant-e du gouvernement</i> Sylvie Bonvin-Sansonnens
2022-DICS-42	Décret	Octroi d'un crédit d'engagement pour la délocalisation et la construction du Musée d'histoire naturelle MHN à la route des Arsenaux à Fribourg, ainsi que pour l'élaboration d'une nouvelle exposition permanente	Entrée en matière Renvoi Première lecture Deuxième lecture Vote final	<i>Rapporteur-e</i> Bernhard Altermatt <i>Représentant-e du gouvernement</i> Sylvie Bonvin-Sansonnens
2021-DAEC-182	Loi	Modification de la LATec – taxe sur la plus-value	Deuxième lecture Vote final	<i>Rapporteur-e</i> Bertrand Morel <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert
2021-GC-173	Motion	Pour une suspension des délais d'opposition et de recours LATeC entre le 15 juillet et le 15 août	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Elias Moussa Bertrand Morel <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert
		Prise de congé : Mme la Députée Erika Schnyder		
		Clôture		

La séance est ouverte à 08 h 30.

Présence de 101 députés; absents: 9.

Sont absents avec justifications: M^{mes} et MM. David Papaux, Sébastien Dorthe, Thierry Steiert, Estelle Zermatten, Jacques Morand, Susanne Aebischer, Paola Ghielmini Krayenbühl, Stéphane Peiry et Daniel Bürdel (arrivé à 09h04).

MM. Olivier Curty, Romain Collaud et Philippe Demierre, conseillers d'Etat, sont excusés.

Rapport 2022-DICS-44

Création de postes de travailleur-euse-s sociaux-ales en milieu scolaire au niveau des écoles obligatoires de 2022 à 2024 (Rapport sur le mandat 2020-GC-206)

Représentant-e du gouvernement: **Bonvin-Sansonnens Sylvie, Directrice de la formation et des affaires culturelles**
Rapport/message: **02.11.2022 (BGC décembre 2022, p. 3945)**

Discussion

Schwaller-Merkle Esther (*Le Centre/Die Mitte, SE*). Ich spreche im Namen der Fraktion Die Mitte.

Als Mitunterzeichnerin des Mandates zur Schaffung der nötigen Schulsozialarbeiterstellen und im Namen der Fraktion Die Mitte stelle ich mit Genugtuung fest, dass der Staatsrat im laufenden Jahr 2022 bereits 15 neue Schulsozialarbeiterstellen geschaffen hat. Die flächendeckende und gestaffelte Einführung der Schulsozialarbeit über die nächsten zwei Jahre und die dafür erforderlichen Stellen in Umsetzung von Artikel 19 des Schulreglements, Schulmediation und Schulsozialarbeit wird damit nach sieben Jahren umgesetzt. Die Schaffung der nötigen Schulsozialarbeiterstellen erweist sich gerade im heutigen Zeitgeschehen als umso dringlicher, da der Anteil an Erziehungsfragen an den Schulen gesellschaftlich bedingt kontinuierlich zunimmt.

Zwischenmenschliche, familiäre und kulturelle Probleme werden zusehends komplexer und verändern sich laufend. Die Vereinbarkeit von Familie und Beruf und das aktuelle Zeitgeschehen stellen unsere Kinder vor grosse Herausforderungen, Herausforderungen, welcher sie je nach Alter noch nicht gewachsen sind.

Da es den einzelnen Lehrpersonen nicht immer möglich ist, all diesen gesellschaftlichen Problemen - zusätzlich zu ihrem Unterricht - gerecht zu werden, sind sie auf die Hilfe eines Schulsozialarbeiters angewiesen, dies besonders bei der Integration, bei Gewalt- und Suchtproblemen, welche sich leider auch zunehmend in die unteren Klassen verschieben.

Die bestehende Schulsozialarbeit an den OS-Schulzentren erweist sich bereits jetzt an einigen Schulen im Kanton Freiburg als sehr entlastend und wirkt sich positiv auf das Schulsystem aus. Mit dem Beschluss vom 6. Oktober 2021 erhalten nun auch die Primarschulen flächendeckend diese dringend notwendige Unterstützung.

Mit grosser Zufriedenheit nehmen wir von diesem Bericht Kenntnis. Er zeigt uns den aktuellen Umsetzungsstand und die schrittweise Umsetzung der Schulsozialarbeit im Sinne einer Gleichberechtigung aller Schulstufen, 1H bis 11H, auf.

Die Fraktion Die Mitte bittet Sie, diesen Bericht anzunehmen.

Schneuwly Achim (*UDC/SVP, SE*). Le groupe de l'Union démocratique du centre a lu le rapport et prend position.

Wir bedanken uns für den Bericht. Der Staatsrat hat den ersten Schritt in die Wege geleitet. Wir hoffen sehr, dass sich die zusätzlichen Schulsozialarbeiterstellen wesentlich und positiv auf die Qualität des Schulklimas auswirken werden. Es ist sehr wünschenswert, würden sich sowohl die Lehr- wie auch die Lernbedingungen für Schülerinnen und Schüler und Lehrkräfte an den Freiburger Schulen verbessern.

Savoy Françoise (*PS/SP, SC*). Je déclare mes liens d'intérêts: je suis adjointe de direction au CO de Marly et membre du comité du club éducation et formation du Grand Conseil. Je m'exprime au nom du groupe socialiste. Nous avons pris connaissance du rapport du Conseil d'Etat et l'en remercions. Je tiens cependant à relever, dans un premier temps, les deux commentaires suivants :

- > Le rapport laisse penser qu'on a augmenté les ressources des Cycles d'Orientation, ce qui est faux. Il s'agit d'une reprise du financement jusqu'alors pris partiellement ou totalement en charge par les communes.
- > La notion de bassin de CO pour la mise en place des TSS au niveau primaire induit en erreur. La délimitation géographique doit faire l'objet d'une analyse plus approfondie.

Je poursuis mon intervention en souhaitant mettre en évidence le travail immense des travailleurs et travailleuses sociaux en milieu scolaire, cependant il est important de relever que ce dernier ne répond pas aux autres besoins des enseignants en classe.

En effet, une classe ordinaire en 2022, c'est:

- > des élèves au bénéfice d'aménagements en lien avec la compensation des désavantages; il s'agit par exemple d'élèves dyslexiques ou dyscalculiques dont le diagnostic établi par un spécialiste permet à l'élève de progresser, de se familiariser avec des moyens auxiliaires d'apprentissage tels un ordinateur ou une tablette, de se trouver enfin en situation de réussite, avec l'estime de soi qui augmente;

- > des élèves pour lesquels des mesures d'aide renforcée ont été mises en place, le travail se déroule, pour quelques unités, avec un enseignant spécialisé; une collaboration étroite, régulière avec le titulaire de classe est établie;
- > des élèves allophones, qui travaillent avec des outils auxiliaires; ils peuvent être tantôt en classe d'accueil, tantôt en classe régulière - là encore un travail d'équipe doit être mis en place pour favoriser la progression de l'élève;
- > depuis bientôt une année, nos classes ont également accueilli des élèves venant de l'Ukraine, enfants très fragiles psychologiquement, dont l'incertitude de l'avenir ne leur permet pas, pour bon nombre d'entre eux, de s'inscrire dans un cursus scolaire; il s'agit donc de les rassurer, de leur proposer du travail en lien avec leurs compétences;
- > l'un ou l'autre élève SAF, dont l'horaire doit être aménagé en fonction de ses entraînements; l'enseignant veillera également à une bonne coordination entre travail en classe et travail à domicile.

En résumé, ce matin, dans notre canton, un enseignant a face à lui, une classe hétérogène, dont les élèves peuvent avoir les statuts suivants : MAR, MAO, fiche 127, EPAA, AEU ou encore SAF.

Je reprends mon postulat de départ: La plus-value du travail des TSS est immense, c'est certain. Oui, mais nous sommes malgré tout confrontés au manque de solutions pour des prises en charge psychologiques. Des élèves suicidaires viennent en classe par manque de place à la Chrysalide de Marsens ou au CTJ et cela impacte non seulement les enseignant-e-s mais aussi les camarades de classe et toute l'équipe administrative des écoles. Les enseignants de 2022 sont formés à l'école inclusive, ils savent co-enseigner, collaborer, organiser des réseaux, utiliser les outils informatiques, ils ont choisi un métier toujours aussi passionnant, mettant l'élève au centre de leurs préoccupations.

Mais, vous l'aurez compris, ils ont besoin d'aide en classe. Une première mesure qui pourrait être prise, c'est d'augmenter les unités MAR/MAO attribuées non plus à un élève, mais à une classe. Une évaluation de la prise en charge des élèves AEU est également souhaitée afin d'évaluer les besoins des écoles pour des enfants qui se sentent « en standby ». Enfin, l'heure de décharge des titulaires doit être réévaluée en tenant compte du nombre d'heures, hors cours, généré par les multiples prises en charge actuelles.

Je suis enseignante depuis 2001 et membre de la direction du CO de Marly depuis 16 ans et tiens pour conclure à vous transmettre un sentiment personnel: je suis inquiète de la santé de mes collègues, qui reconnaissent, dans certaines classes, se sentir vraiment démunis.

Mäder-Brühlhart Bernadette (VEA/GB, SE). Ich spreche im Namen der Fraktion Grünes Bündnis.

Bereits vor 15 Jahren war die Schulsozialarbeit ein Thema, welches Lehrpersonen und Schulbehörden gleichermaßen beschäftigte. Als Gemeinderätin galt es damals, in den Gemeinden und in den OS-Schulverbänden sowie den Delegiertenversammlungen dafür zu kämpfen, ein paar kleine Stellenprozent für die Schulsozialarbeit wenigstens in den Orientierungsschulen zu erhalten. Hartnäckigkeit und ein langer Atem waren gefragt.

Das neue Schulgesetz von 2014 hat dann die Massnahme der Schulsozialarbeit aufgenommen und die Hoffnung auf eine baldige Umsetzung geweckt. Doch leider passierte anschliessend nicht wirklich viel. Bis zum Jahr 2020 wurden nur gerade 7 Schulsozialarbeiterstellen geschaffen mit 3,5 Vollzeitäquivalenten und dies durch eine Reorganisation der bestehenden Massnahmen. Es galt also auch im Grossen Rat, weiterhin Hartnäckigkeit und einen langen Atem an den Tag zu legen.

Heute nun ist es endlich soweit und ja, heute ist ein guter Tag. Die vom Grossen Rat geforderten Stellen, der Zeitplan sowie die Finanzierung wurden gemäss Auftrag unseres Parlaments übernommen, und im ganzen Kanton werden gemäss dem vorliegenden Konzept in naher Zukunft unsere Primar- und OS-Schulen über Schulsozialarbeitende verfügen können. Das ist wunderbar und ein starkes Zeichen für die Freiburger Kinder und Jugendlichen, aber auch für die Eltern und Lehrpersonen.

Die Fraktion Grünes Bündnis gratuliert und dankt dem Staatsrat und im Speziellen der Direktorin sowie den zuständigen Ämtern der Direktion für Bildung und kulturelle Angelegenheiten.

Natürlich bleiben auch bei uns verschiedene offene Fragen, zum Beispiel, wie die Einführung von Schulsozialarbeit in kleineren Schulen optimal implementiert wird - denn die Niederschwelligkeit ist eine grosse Stärke der Schulsozialarbeit, und je kleiner der Anstellungsgrad einer Schulsozialarbeit ist, desto schwieriger wird es, diese Niederschwelligkeit zu gewährleisten. Dann auch die Rolle der mobilen Einheit und die Koordination und Entwicklung der Schulsozialarbeit und der Schulmediation und auch, wie die Pflege und Entwicklung der Zusammenarbeit mit schulexternen Fachpersonen und Diensten gestaltet werden wird, usw. Dies sind nur einige Beispiele.

Wir sind jedoch zuversichtlich und optimistisch, dass die Einführungsphase die wichtigsten Fragen klären wird und dass die Umsetzung des Konzepts mit der laufenden Evaluation und den Erfahrungen in den kommenden Jahren gut gelingen wird, dies vor allem auch, weil der politische Wille des Staatsrats für die Umsetzung von Artikel 19 des Schulreglements nun real da ist und er die Schulsozialarbeit nicht weiterhin nur rhetorisch unterstützt.

Mit diesen Bemerkungen nimmt die Fraktion Grünes Bündnis den Bericht zur Kenntnis.

Schwander Susanne (PLR/PVL/FDP/GLP, LA). Meine Interessenbindung: Ich war Mitunterzeichnerin des Auftrags, welcher die Grundlage dieses Berichts bildet: Ich spreche im Namen der Freisinnig-Demokratischen und Grünliberalen Fraktion.

Wir danken der Frau Staatsrätin für den Bericht und die damit verbundenen Informationen. Jeder Schulinspektor der elf Schulinspektoratskreise war in seiner Region verantwortlich, die gemäss Konzept vorgesehene Vollzeitäquivalente der Schulsozialarbeit pro Orientierungsschulkreis zu evaluieren und neu zu besetzen, dies in Zusammenarbeit mit den Bildungsverantwortlichen der Gemeinden, der Gemeindeverbände, den Schuldirektorinnen und -direktoren der Primarschule wie der Orientierungsschule sowie dem Amt für Ressourcen.

Die bisherigen, durch die Gemeinden angestellten Schulsozialarbeiter und -arbeiterinnen wurden in diese Neuausrichtung miteinbezogen, die neu von 1H bis 11H durchgezogen wird. In den Anstellungsprozess und mit den Diskussionen wurden diese bereits bestehenden Schulsozialarbeiter prioritär behandelt. Diese prioritäre Behandlung heisst eigentlich aber auch, die Beteiligten wurden informiert und das Konzept ohne Wenn und Aber durchgezogen. Die bestehenden Schulsozialarbeiter sind neu vom Kanton angestellt - vorher von den Gemeinden -, was zu einer Änderung ihres Pflichtenhefts, der damit verbundenen Ausbildungsanforderungen und letztlich derlohneinstufung der Personen führen konnte. Dies führte bei einigen zu Lohneinbussen und daher auch zu Fluktuationen, was die Gemeinden sehr bedauern.

Die Transfer- und Koordinationsarbeiten erforderten in den elf Schulinspektoratskreisen sowie den 24 OS-Kreisperimetern unterschiedlich viel Zeit. In einigen Gemeinden fanden diese Gespräche bereits im Januar und Februar statt, in anderen jedoch erst zwischen März und Mai 2022. Der Freiburger Gemeindeverband bemerkt dazu, dass es nicht so sehr die Schnelligkeit der Massnahme war, die die Gemeinden herausforderte, denn sie hatten sie eigentlich gefordert. Es war eher die Tatsache, dass die Gemeinden die Hälfte des Betrags finanzieren sollen, während sie in die strategische Diskussion des BKAD zur Umsetzung des Antrags nicht einbezogen wurden.

Wie das Amt jedoch richtig bemerkt, wird sich die gestaffelte und massive Erhöhung der Schulsozialarbeit wesentlich und positiv auf die Qualität des Schulklimas sowie auf eine Verbesserung der Lern- und Lehrbedingungen der Schülerinnen und Schüler und Lehrkräfte an den Freiburger Schulen auswirken.

Die Freisinnig-Demokratische und Grünliberalen Fraktion anerkennt die grosse und aufwändige Arbeit, welche in diesem Jahr 2022 geleistet wurde. Die Implementierung der Schulsozialarbeit wird auch in den kommenden zwei Jahren aufwendig sein. Wir bedanken uns für die getane wie auch für die zukünftige Arbeit und nehmen vom Bericht Kenntnis.

Bonvin-Sansonnens Sylvie, Directrice de la formation et des affaires culturelles. Merci pour les paroles évoquées par tous les intervenants. Vous savez, en raison de l'évolution de la société, les problèmes sociaux se manifestent de plus en plus dans nos écoles et ce dès les premiers degrés de la scolarité, donc à l'école primaire et au Cycle d'orientation. Les conditions de vie, qu'elles soient d'ordre socio-économique ou psychosocial, obligent à la fois les parents, les enseignantes, les enseignants et les autorités scolaires à développer des compétences sociales et éducatives de haute qualité afin de répondre aux besoins des élèves. Le travail social en milieu scolaire tel qu'il a été rendu possible, aussi par votre intervention, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, dans la loi scolaire et son règlement d'exécution, contribue parmi d'autres mesures à la qualité du climat scolaire. Il permet aussi la prévention et la détection précoce de situations préoccupantes. Il propose également des solutions socio-pédagogiques aux jeunes, aux enseignantes et aux enseignants, aux directions d'écoles ainsi qu'aux parents.

Der Staatsrat hat einer beschleunigten Umsetzung Folge geleistet. Am Anfang dieses Jahres hat er dafür ein entsprechendes Konzept verabschiedet. Bis 2024 sollen die obligatorischen Schulen über die im Auftrag geforderten 46 VZÄ Schulsozialarbeit nach der vorgeschlagenen Berechnungsformel verfügen. Für das Freiburger Bildungswesen kann die Umsetzung dieses Auftrags als einmalige Chance und Höchstleistung gewertet werden.

Dans cette première étape de mise en œuvre, toutes les personnes concernées ont été fortement sollicitées pour trouver des solutions aux multiples défis. Lorsque la question du financement est intervenue, une petite adaptation relative à la procédure de calcul du travail social en milieu scolaire au degré primaire a eu lieu et c'est désormais conforme aux dispositions réglementaires de la Loi scolaire.

A titre de bilan de cette première étape de mise en œuvre, le Conseil d'Etat et moi-même en tant que directrice de la DFAC sommes satisfaits parce que:

- > la gouvernance cantonale pour l'implémentation de cette mesure afin d'éviter des inégalités de traitement et de permettre le travail social sur l'ensemble de la scolarité obligatoire, soit de la 1H à la 11H, est désormais garantie;
- > la conduite du travail social en milieu scolaire est gérée par la DFAC et ses autorités scolaires;
- > un seul et même cahier des charges pour les TSS existe, avec les mêmes conditions contractuelles;
- > le recrutement de TSS formé-e-s et disponibles n'a pas posé de problèmes;

> le plan de financement de la législature 2023-2026 prévoit une implémentation des TSS comme c'était indiqué dans le mandat durant la période 2022 à 2024.

Pour répondre aux questions des députées Bernadette Mäder-Brülhart et Françoise Savoy concernant le bassin des CO, c'était l'organisation la plus efficace compte tenu des structures scolaires en place. Mais vous savez, c'est un modèle que nous avons mis rapidement en place, nous sommes de toute façon en train de l'analyser pour savoir s'il y a des améliorations ou des changements à faire, notamment dans les pourcentages, tels que l'a proposé la Députée Mäder-Brülhart. Pour les problèmes des enseignantes et des enseignants, je suis absolument consciente de tous les problèmes qu'a soulevés M^{me} la Députée Savoy. Les TSS sont une des réponses, ou plutôt je dirais un outil supplémentaire dans la boîte à outils qui existe déjà et nous travaillons en permanence pour proposer des adaptations et des améliorations de cette boîte à outils. Croyez-moi, nous travaillons pour que l'école de qualité se maintienne et pour qu'il y ait une école de qualité, il faut que les enseignantes et les enseignants aient des conditions de travail qui soient également de qualité.

Der Staatsrat beantragt dem Grossen Rat, den Bericht 2022-DICS-44 vom 2. November 2022 sowie die zwei Beilagen zur Kenntnis zu nehmen.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Décret 2022-DICS-42

Octroi d'un crédit d'engagement pour la délocalisation et la construction du Musée d'histoire naturelle MHN à la route des Arsenaux à Fribourg, ainsi que pour l'élaboration d'une nouvelle exposition permanente

Rapporteur-e:	Altermatt Bernhard (<i>Le Centre/Die Mitte, FV</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Bonvin-Sansonnens Sylvie , Directrice de la formation et des affaires culturelles
Rapport/message:	04.10.2022 (<i>BGC décembre 2022, p. 3916</i>)
Préavis de la commission:	25.11.2022 (<i>BGC décembre 2022, p. 3942</i>)

Entrée en matière

Altermatt Bernhard (*Le Centre/Die Mitte, FV*). Wir sehen uns in derselben Konfiguration wie gestern und ich bedanke mich für das Vertrauen und für ihre Aufmerksamkeit. Ebenfalls bedanke ich mich bei den Mitgliedern der vorberatenden Kommission für die konstruktive Mitarbeit sowie beim Staatsrat für die qualitativ hochstehende Botschaft und das schöne Projekt, das uns heute vorgelegt wird. Ein weiterer Dank gebührt dem Vorsteher des Amts für Kultur, Herrn Trinchan, dem Kantonsarchitekten Graber, sowie dem Direktor und der Verwaltungsdirektorin des Naturhistorischen Museums, Herrn Wandeler und Frau Perler, für die angenehme Zusammenarbeit bei der Vorbereitung der Kommissionssitzung.

Je l'ai dit hier dans cette salle à l'occasion de l'examen du crédit d'études pour la rénovation du bâtiment de chimie de l'Université de Fribourg: un projet d'une telle ampleur et importance aurait mérité un traitement plus conséquent par les élus miliciennes et miliciens que nous sommes, à savoir un délai d'examen qui correspond aux us et coutumes ainsi qu'à la procédure régulière en matière de fixation des séances de commission. Ma foi, on ne choisit pas sous quelles conditions on fait ses débuts en tant que président de commission. Nous avons fait avec les contraintes imposées et je suis néanmoins très content que notre Conseil puisse, en ce décembre 2022, donner une perspective nouvelle au musée le plus visité de notre canton.

Liebe Kolleginnen und Kollegen, wir befinden heute über den Neubau, den Umzug und die Neugestaltung des Naturhistorischen Museums Freiburg, das im Jahr 1824 gegründet und 1826 eröffnet wurde. Seit 1897 befindet sich das Museum im 1. Stock eines Gebäudes am Museumsweg, das der Universität Freiburg gehört und wo es seit vielen Jahren über zu wenig Platz verfügt. Der Grundsatzentscheid für einen Umzug fiel im Jahr 2010 – seither blieb das Museum ohne Investitionen. Eine Machbarkeitsstudie im Jahr 2016 legte den Grundstein für das heute vorliegende Bauprojekt und für ein neues Raumprogramm am Standort des alten Zeughauses. Am 29. Mai 2020 stimmte unser Rat mit 85 zu 9 Stimmen bei 7 Enthaltungen einem Studienkredit zu, den wir heute mit einem Verpflichtungskredit weiterführen und konkretisieren können.

Die vorberatende Kommission hat den Dekretsentwurf und die Botschaft des Staatsrats an einer knapp zweistündigen Sitzung am 25. November begutachtet und empfiehlt einstimmig das Eintreten. In unseren Diskussionen kamen zwei übergeordnete Themenbereiche zur Sprache. Dies waren einerseits Fragen zur raumplanerischen Integration des neuen Museums in den

Standort an der Zeughausstrasse in Freiburg und andererseits Fragen zu den Projektfinanzen. Sie konnten alle von den Regierungs- und Verwaltungsvertretern zur mehrheitlichen Zufriedenheit der Kommission beantwortet werden.

Chères et chers collègues, comme vous avez pu lire dans le message, le nouveau Musée d'histoire naturelle est voué à prendre ses quartiers dans l'ancien arsenal en ville de Fribourg, à quelques 650 mètres de son siège actuel. Le MHNF sera ainsi logé dans son quartier historique, non loin de la Faculté des sciences de l'Université et dans un bâtiment protégé qui trouve ainsi un nouvel usage. Il sera intégré dans le quartier par le biais de jardins qui prendront la forme d'un parc urbain ainsi que par la « voie verte » reliant la gare de Fribourg au pôle de formation aux Charmettes.

Diverses remarques formulées en lien avec ces jardins ont permis à la commission de constater qu'une mise en place participative et une utilisation publique figurent parmi les buts recherchés. Un aspect où la commission appelle à la prudence et à une attention particulières concerne le lien entre le musée et ses jardins d'une part et le quartier de l'ancien comptoir, à savoir le Parc de Pérolles, communément appelé Domino. En l'état actuel, la Route des Arsenaux forme une barrière peu amène à favoriser l'accès au nouveau musée depuis le côté du boulevard de Pérolles. La commission appelle de ses vœux une étroite collaboration avec la Ville pour améliorer la situation dans ce secteur.

Diverses questions discutées ont touché l'alimentation en électricité et l'énergie. La commission salue notamment l'installation de panneaux solaires préavisés favorablement par le SBC, le Service des biens culturels, ainsi que le rattachement au réseau de chauffage à distance que la Ville développe dans ce secteur. Quant à l'accessibilité du musée dans un sens plus large, elle est jugée très bonne, tant en ce qui concerne la mobilité douce, que les transports publics et les transports motorisés individuels, qui, ne l'oublions pas, resteront un moyen de circulation complémentaire et indispensable dans bien des cas de figure. Le nombre de places de parc du projet est par ailleurs conforme à ce qui est demandé dans le PAD.

Die Gesamtkosten von über 71 Millionen Franken für das Projekt setzen sich aus etwas über 60 Millionen Franken für den Umzug und den Bau des Gebäudes (die Hülle) und aus knapp 11 Millionen Franken für die Konzeption und Erstellung der Dauerausstellung (der Inhalt) zusammen. Davon abzuziehen sind die 5,6 Millionen Franken, die für die vorbereitenden Studien verwendet wurden. Der im Dekret enthaltene Betrag summiert sich somit auf 65'488'000 Franken, auf die sich in der Kommission verschiedene Fragen bezogen. Diese betrafen einerseits die Dimensionen des Projekts, die als ambitiös bezeichnet werden können, ohne überdimensioniert zu sein. Ein Antrag innerhalb der Kommission auf eine 5-prozentige Reduktion der für den Bau budgetierten Kosten wurde mit 8 gegen 2 Stimmen bei einer Enthaltung abgelehnt.

Il est à souligner que le projet de construction et de déménagement du Musée d'histoire naturelle suit les procédures et prescriptions de l'ordonnance sur les projets immobiliers importants de l'Etat, OPIC, comme le crédit d'étude pour la rénovation du bâtiment de chimie, que nous avons voté hier. La précision des calculs et des prévisions profite ainsi d'une augmentation notable et notre Conseil se réjouit de voir les effets de la nouvelle manière de procéder. Rappelons que la nouvelle méthodologie fait suite à des demandes du Parlement cantonal et de sa CFG suite à des dépassements de crédits répétés.

La commission a également pris acte de l'impossibilité d'obtenir tant des subventions fédérales qu'un partenariat public-privé, mais elle se réjouit de la contribution future de la ville de Fribourg dans l'entretien du jardin respectivement du parc du musée.

J'aimerais encore rappeler le dossier du Centre de stockage interinstitutionnel, SIC, qui a un lien direct au projet dont nous discutons aujourd'hui. Ce centre est appelé à accueillir la plus grande partie des collections patrimoniales et autres fonds qui se trouvent entre les mains d'institutions cantonales, de la BCU en passant par le SBC jusqu'aux musées. Il sera construit à Givisiez et fera l'objet d'un message ultérieur du Conseil d'Etat. Le Musée d'histoire naturelle est concerné à double titre par le SIC dans la mesure que certains de ses fonds y seront entreposés et, surtout, que nombre de fonds cantonaux se trouvent actuellement dans le bâtiment de l'ancien arsenal, qui devra donc être vidé avant le début des travaux pour construire le nouveau MHNF.

Meine Damen und Herren, mit dem vorliegenden Projekt kann das Naturhistorische Museum als meistbesuchtes Museum des Kantons Freiburg durchstarten. Der Planungsprozess ist weitgehend abgeschlossen, die Einsprachen gegen das Projekt sind vom Tisch, das denkmalgeschützte Gebäude des alten Zeughauses kann geleert werden und der Kredit für den Neubau und den Umzug des Museums kann – vorbehaltlich der Zustimmung des Grossen Rats – der Stimmbevölkerung vorgelegt werden.

Die Kommission empfiehlt Ihnen den Dekretsentwurf einstimmig zur Annahme.

A l'unanimité de ses membres, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de décret selon la proposition initiale du Conseil d'Etat. Permettez-moi une remarque politique sur le fond, chers collègues. Avec le Musée d'art et d'histoire et le Château de Gruyères, mais aussi des institutions plus petites, le Musée d'histoire naturelle forme un ensemble hautement attractif et contribue à faire rayonner Fribourg dans le domaine touristique et culturel.

Trotzdem verfügt der Staat über keine Museumsstrategie, keine Reflektion über die Positionierung, Kommunikation und die gemeinsame Gouvernance des Museumsbereichs. Der Wegzug des zweitbeliebtesten Museums aus der Stadt Freiburg hat kürzlich gezeigt, dass hier Handlungsbedarf besteht.

J'invite le Conseil d'Etat à rapidement empoigner ce dossier important ensemble avec les directions dynamiques des institutions concernées et les partenaires régionaux dans les différents districts pour assurer une gouvernance et une planification optimale dans le secteur des musées.

Bonvin-Sansonnens Sylvie, Directrice de la formation et des affaires culturelles. Aujourd'hui est un jour très important pour le Musée d'histoire naturelle, qui va bientôt fêter ses 200 ans. Vous pouvez permettre à cette institution chère à la population fribourgeoise d'assumer son rôle en matière de formation, de culture, de sensibilisation à l'environnement, d'attractivité touristique, et d'assurer ainsi sa pérennité à long terme.

Abrité dans un bâtiment de l'Université, ce musée n'est plus en mesure actuellement de remplir ses missions. Conformément au programme des locaux, le projet présenté double les espaces à disposition du public. Le cœur du musée battra dans son foyer avec une zone d'accueil, un café et une boutique, et distribuera des lieux destinés au partage des connaissances avec un espace polyvalent et un grand atelier de médiation culturelle. L'exposition permanente, totalement renouvelée et agrandie, se déploiera dans les deux étages supérieurs, tout comme un grand espace modulable pour les expositions temporaires. Le projet améliore grandement et nécessairement les conditions de conservation et de valorisation du patrimoine naturel cantonal, mais aussi du patrimoine bâti.

Ce projet est une vraie chance pour Fribourg et il porte une ambition légitime. Certes, l'investissement est important, mais il couvre trois volets, à savoir:

1. la transformation et la valorisation d'un bâtiment historique,
2. la création d'un jardin public, qui sera en quelque sorte un volet du Musée mais à ciel ouvert,
3. la conception et réalisation d'une nouvelle exposition permanente, qui fera le bonheur de tous les enfants du canton au moins; ce projet complet va créer un pôle culturel et scientifique fort, et contribuer au rayonnement de notre canton

Dieses Museum will weiterhin ein Museum für alle Freiburgerinnen und Freiburger sein, eine Institution, mit der sich alle identifizieren können. Schon heute ist es Kompetenzzentrum und Koordinationsstelle für verschiedene Themen rund um die Flora und Fauna der Region, für Umweltanliegen und für geowissenschaftliche Fragen. Im Bereich des Naturschutzes stehen wir in diesem Jahrhundert vor noch nie dagewesenen Herausforderungen, im Speziellen betreffend den Klimawandel und den Verlust der Biodiversität. Das Museum wird in diesem Kontext eine noch wichtigere Rolle spielen und soll zu einem unverzichtbaren Partner werden, sowohl für die wissenschaftlichen Kreise Freiburgs als auch für alle Menschen, die mehr über diese Themen wissen und verstehen wollen.

Pour conclure, j'aimerais souligner combien le projet présenté est abouti et répond à de nombreux critères de durabilité, je pense à l'utilisation du bois fribourgeois, je pense à l'installation photovoltaïque et à la mobilité douce, qui composent une grande part de ce projet. Aujourd'hui, faisons du MHN une source de fierté pour toutes les Fribourgeoises et tous les Fribourgeois, rayonnant loin à la ronde, et donnons-lui les moyens de jouer son rôle si important pour notre société et son futur.

Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement. En complément de ce qu'a présenté la commissaire, directrice de la DFAC, peut-être un élément en premier sur le bâtiment. Nous avons ici l'occasion de montrer dans une situation où l'on considère parfois qu'il est difficile de concilier de l'ancien et du nouveau que l'on peut très bien, sur un bâtiment historique protégé, construire quelque chose de nouveau en combinant la qualité des architectes du passé avec la qualité des architectes d'aujourd'hui. Dans ce sens-là, le bâtiment a aussi quelque chose d'exemplaire, on doit des fois détruire, on en a discuté hier sur un autre bâtiment, on doit des fois reconstruire intégralement des bâtiments, on a parfois des bâtiments sur lesquels on prend une substance existante et on construit du neuf dessus, les deux choses étant liées par un projet d'ensemble de qualité. Les choses se discutent évidemment d'un projet à l'autre de manière distincte. Le projet se distingue aussi par la qualité durable, il s'inscrit ainsi dans la stratégie immobilière du Conseil d'Etat, qui souhaite mettre la durabilité dans ses trois dimensions; alors on parle facilement de dimension environnementale, il y a aussi dimension sociale et dimension économique, j'y reviendrai comme bâtiment exemplaire des différentes constructions de l'Etat. Nous avons des jardins qui seront partagés avec différents utilisateurs, avec des gestions aussi ensemble avec la Ville de Fribourg. Il s'agit non seulement de créer un musée où l'on met des pièces mais aussi d'avoir un lieu de vie, un lieu d'échange qui se fait de manière participative avec le quartier. Nous avons l'utilisation de bois fribourgeois. Certains ont demandé comment on peut garantir du bois fribourgeois alors qu'on est sur des appels d'offres publiques, qui voulaient interdire d'écrire "bois fribourgeois" dans un appel d'offres. Il y a une manière relativement simple de faire ça: quand on planifie suffisamment à l'avance, on peut exiger que les différentes entreprises qui travaillent sur le bâtiment utilisent le

bois qui est propriété du maître d'ouvrage, ce qui est le cas ici, le canton étant propriétaire lui-même de forêts, il peut donc exiger que les entreprises qui travaillent sur ses bâtiments utilisent son propre bois, ça permet, je ne dirais pas de contourner la législation sur les marchés publics, mais ça permet d'inscrire la volonté d'utiliser nos produits locaux tout en respectant le droit. Il y a un raccordement au chauffage à distance qui est prévu, une façade sud qui sera végétalisée, des standards minergie P, c'est quelque chose de classique entretemps, mais aussi un standard SNDS, qui tient notamment compte de la durée de vie du bâtiment. On sait qu'aujourd'hui, quand on inaugure avec plaisir un bâtiment, on a dépensé le 15 à 20% du coût du bâtiment et que le 80 à 85% du coût d'un bâtiment survient *après* l'inauguration charmante avec les rubans et tout ça, ce qui signifie que si on ne fait pas attention avant, ça coûte beaucoup plus après, c'est un peu ce qui s'est passé ces dernières décennies et dont nous avons eu l'occasion de discuter hier. Ce standard SNDS, qui sera imposé pour le Musée d'histoire naturelle, permet de tenir compte de l'entier de la durée de vie du bâtiment et d'investir dans des matériaux durables, des matériaux qui tiennent, pour éviter aussi des coûts réguliers de réfection. Quand on économise trop, en termes de bouts de ficelles, au moment où on construit, on paie souvent beaucoup plus cher après - l'Etat souhaite quitter cette manière de faire.

Ensuite, en termes de coordination avec d'autres projets, vous savez sans doute que les matériaux qui sont stockés, du Musée d'histoire naturelle, font l'objet des mêmes réflexions que des matériaux qui sont stockés de la BCU et d'autres institutions du canton. Ces matériaux seront stockés dans le SIC, le SIC ayant des coûts qui sont partiellement mutualisés tant avec le projet BCU qu'avec le projet du Musée d'histoire naturelle qu'avec d'autres projets. Vous aurez donc dans chacun des messages un petit passage traitant des coûts mutualisés concernant aussi le Centre de stockage interinstitutionnel. Enfin, en ce qui concerne l'état d'avancement du projet, nous appliquons pour ce projet la nouvelle directive de l'Etat en ce qui concerne les répartitions des crédits, sur le crédit d'engagement et sur le crédit d'études. Nous sommes donc en présence d'un projet pour lequel nous avons le retour des 2/3 d'appels d'offres contrairement à ce qui se faisait par le passé, c'est-à-dire que nous avons des chiffres qui sont beaucoup plus précis que sur les projets que nous avons par le passé avec toutes les imprécisions et les crédits complémentaires. Ce n'est pas une garantie absolue pour le suivi des coûts, mais nous avons évidemment plus de sécurité quand nous avons en mains les retours des différentes entreprises qui vont travailler sur le projet du musée. Dernier élément: le rapporteur a évoqué le temps qu'il a fallu ces derniers mois pour avancer avec un certain nombre de projets. Nous avons eu des échanges dialectiques mais constructifs entre les différentes directions, notamment l'Administration des finances, pour savoir comment calculer les renchérissements. Ces dernières années, la question du renchérissement sur les projets de construction n'étaient pas un sujet, depuis une année la question du renchérissement est un sujet définitivement, nous avons eu jusqu'à 5% de renchérissement sur un semestre sur toute une série de matériaux. Si vous prenez le coût de 70 millions, vous mettez 5% sur un semestre, c'est 3,5 millions de renchérissement sur un semestre suivant comment vous faites les choses. Donc la question de savoir où on met l'indice, à quelle date on met l'indice pour le début de la prise en considération du renchérissement et les différents règles applicables au renchérissement, cela a fait l'objet de discussions dans la mesure où ces manières de faire serviront désormais de standard pour tous les autres projets de l'Etat. Pour être le plus clair au début, pour mettre les montants qu'il faut au début, pour mettre les taux nécessaires au début mais pour éviter de revenir une année ou deux années après en disant: "Le renchérissement est tellement important, il a été mal fixé, on doit vous demander de l'argent en plus."

Voilà quelques explications, en réponse aussi aux commentaires du rapporteur. Je vous remercie pour votre attention et vous recommande évidemment d'entrer en matière sur le projet.

Brodard Claude (PLR/PVL/FDP/GLP, SC). Les membres de la Commission des finances et de gestion se sont réunis le 23 novembre dernier pour l'examen de ce décret en faveur de la construction du Musée d'histoire naturelle et de l'élaboration d'une nouvelle exposition permanente. Les membres de notre commission saluent le projet et apprécient le bâtiment envisagé. Nous sommes convaincus de la nécessité de réaliser cet investissement. Le montant estimé par le Conseil d'Etat est certes très élevé, plus de 71 millions, mais il contient plusieurs millions pour les imprévus et pour les approximations de devis. Ce montant tient également compte de l'exposition permanente évaluée à près de 11 millions. Pour les coûts de fonctionnement, ils sont en hausse, on comprend très bien que tout doit être fait pour améliorer les recettes envisagées, notamment en collaborant activement avec les acteurs politiques par exemple. En tenant compte du crédit d'études accordé par le Grand Conseil le 29 mai 2019, le Conseil d'Etat sollicite un crédit d'engagement de 65 488 000 frs. La Commission des finances et de gestion vous recommande sous l'angle financier et à sa grande majorité l'acceptation de cette dépense.

Bortoluzzi Flavio (UDC/SVP, LA). Ich spreche im Namen der Fraktion der Schweizerischen Volkspartei. Ich war Mitglied dieser vorberatenden Kommission, ansonsten habe ich keine Interessenbindungen in dieser Sache.

Wir haben in unserer Fraktion die Situation, auch im grösseren Kontext, diskutiert und sind schlussendlich einstimmig zum Schluss gekommen, dass wir nicht auf dieses Dekret eintreten möchten und dieses an den Staatsrat zur Korrektur zurückweisen werden. Klar, wir haben hier ein schönes Projekt, wir haben es vom Herrn Berichtstatter gehört, ein schönes Projekt, ein grosses Projekt. Es erlaubt eine Weiterentwicklung und Modernisierung des Museums, welches notabene seit

1897 am jetzigen Standort beheimatet ist. Eine Bemerkung am Rande: Das sind immerhin 125 Jahre, so schlecht scheint also dieser aktuelle Standort nicht gewesen zu sein.

Wir hinterfragen vor allem in der finanziellen Gesamtschau die Grösse dieses Projektes, welches, neben dem grundsätzlichen Auftrag des Museums, Erhalten des Naturerbes und Bildung der Bevölkerung, sehr viele "nice to haves" beinhaltet.

Kurz folgende Rückblicke: In der letzten Session wurde unser Budget 2023 mit sehr viel Kritik und noch mehr Enthaltungen angenommen. Die kantonalen Ausgaben entwickeln sich insgesamt nur in eine Richtung, nach oben, und von unseren eisernen Reserven, welche eben doch nicht so eisern sind, ist bald nichts mehr übrig, ausser den Erinnerungen an die guten alten Zeiten, als es diese Reserven eben noch gab.

Les points suivants ont été abordés de manière critique et approfondie au sein de notre groupe. Est-il nécessaire de concevoir un jardin de musée dans le but de créer des espaces verts et des îlots de fraîcheur, cela dans une ville rurale située à distance de marche d'espaces verts et de forêts? Est-il nécessaire de construire des espaces et des installations pour la médiation culturelle dans le Musée d'histoire naturelle? Est-il nécessaire de construire une infrastructure qui doit avant tout permettre de jeter des ponts entre les milieux culturels, les associations et les organisations? De telles déclarations laissent à penser que l'on construit beaucoup de belles choses et peu de choses nécessaires.

Les trois objectifs principaux mentionnés dans le message, à savoir l'accueil du public, la création d'une nouvelle exposition permanente et la mise à disposition d'infrastructures pour les ateliers et les installations techniques, n'ont que peu ou pas de rapport avec ces points. Nous voyons ici la possibilité de simplifier le projet actuel et de réduire réellement les coûts en conséquence, et ce sans perdre de vue les missions principales du Musée. Enfin, notre groupe critique, et cela a déjà été entendu hier lors de la discussion sur le crédit d'études concernant le bâtiment de chimie: une fois de plus, un grand investissement du canton est réalisé en ville de Fribourg. Où est la vue d'ensemble? Comment le reste du canton est-il pris en compte ?

Pour ces raisons, je répète que nous proposons de ne pas entrer en matière et demandons le renvoi de ce décret au Conseil d'Etat afin de simplifier ce projet globalement nécessaire et de le réorienter vers les missions principales du Musée d'histoire naturelle.

Bonny David (PS/SP, SC). Le décret concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour la délocalisation et la construction du Musée d'histoire naturelle ainsi que pour l'élaboration d'une nouvelle exposition permanente, discutée maintenant en plénum, est le cadeau. Le cadeau mis sous le sapin des Fribourgeoises et Fribourgeois la veille de ce Noël 2022 par le canton. Il s'agit en effet ce matin de décider de la réalisation d'un magnifique projet, avec un tout nouvel écrin, qui permettra de mettre en valeur les magnifiques collections cantonales du musée actuel dans les différents domaines des sciences naturelles. Le Musée, situé aujourd'hui dans un ancien bâtiment, au chemin du Musée 6, sur le Plateau de Pérolles mérite vraiment un nouvel espace.

Mes liens d'intérêts sont multiples. Tout d'abord c'est un musée que je fréquente régulièrement depuis mon plus jeune âge et qui demeure aujourd'hui, dans le cadre de ma profession, une référence pour les étudiantes et les étudiants au gymnase. Ensuite, avec ma collègue députée Erika Schnyder, nous avons déposé le postulat 2016-GC-89, qui demandait au Conseil d'Etat en août 2016 de tout mettre en oeuvre pour une solution afin de délocaliser l'actuel Musée d'histoire naturelle et de lui trouver un nouvel espace. Nous estimions alors que cette solution allait garantir au Musée un espace adéquat et adapté à ses collections et à ses expositions. Le Conseil d'Etat avait répondu favorablement à notre postulat avec une suite directe en janvier 2017. Aujourd'hui, il s'agit de concrétiser ce projet et le nouvel espace prévu à la route des Arsenaux, et présenté plus en détail en commission, est spacieux et fonctionnel. Il remplira vraiment sa mission pédagogique et didactique auprès des visiteurs, qui sans nul doute seront encore plus nombreux à franchir dans le futur le seuil de la porte de ce tout nouveau musée où nous retrouverons par exemple, parmi tous les animaux présents, et on nous l'a promis, la célèbre baleine. Des garanties ont été apportées quant à la statique du bâtiment et à la hauteur des salles des expositions temporaires de grande envergure. De même, des espaces consacrés à la géologie, paléontologie, minéralogie seront plus vastes, ce qui est réjouissant afin d'améliorer la présentation des collections et pour mieux connaître le sol et les sous-sols de notre terre et en particulier de notre canton à travers son histoire. Le tout a certes un coût très important, il faudra ensuite encore assurer pleinement son fonctionnement ainsi que son entretien, et toute la population fribourgeoise mérite ce projet. Et ce magnifique cadeau de Noël, le groupe socialiste a hâte de le déballer prochainement, lors de son inauguration et le soutient tel qu'il est présenté ce matin, avec un énorme enthousiasme et vous invite à en faire de même.

Schumacher Jean-Daniel (PLR/PVL/FDP/GLP, FV). 1824! 1824, c'est l'époque d'Alexandre de Humboldt. C'était à l'époque où partout dans le monde on allait à la recherche d'animaux, on allait à la recherche d'insectes, de pierres et c'est ce patrimoine-là que nous avons chez nous. À cette époque, on se faisait la guerre pour ces choses, mais maintenant, nous allons donner à la population fribourgeoise, un nouvel étal pour ces magnifiques collections. C'est avec enthousiasme que le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux va accepter ce défi. C'est important pour notre population fribourgeoise, c'est un musée gratuit,

c'est le premier musée que j'ai visité où on ne devait rien payer. Et maintenant, on rend ce service à tout le monde. Il est plus difficile peut-être de comprendre pour d'autres personnes, qui n'ont pas grandi dans ce canton, ce que signifie pour tout un chacun le Musée d'histoire naturelle. Quelques remarques quand même, puisque j'étais dans la commission: je regrette un peu qu'on se soit un peu éloignés du Jardin botanique, parce que les deux choses allaient aussi avec l'idée d'Alexandre de Humboldt, puisqu'il y avait aussi la nature qui était tout près, on en fait un petit rappel avec ce jardin de 4'000 m², mais autrement je n'ai pas d'autre regret véritable. Je compte quand même sur l'appui de la Ville de Fribourg, parce qu'on nous dit que c'est une région qui est facile d'atteinte avec les transports publics ou avec la mobilité verte, mais pour moi, la route des Arsenaux, que j'ai parcourue très longtemps quand je faisais mes études, c'est encore une route à grand trafic. J'aimerais bien qu'on nous explique, qu'on puisse avoir la possibilité de le faire par ce moyen. Durabilité: magnifique, le bois fribourgeois. Il y a quelque chose quand même qui m'intrigue, si on fait le chauffage à distance, moi j'aime bien le concept de l'énergie renouvelable, mais si le chauffage à distance, s'il fonctionne pour l'instant pour la plupart au gaz et au bois, au bois de chauffage, le bilan carbone ne sera pas terrible, si vous voulez mon avis. Alors, je me pose la question, mais pourquoi n'a-t-on pas mis des sondes géothermiques? C'est une des questions. Et la deuxième chose, c'est les coûts. Tout à l'heure, quelqu'un a dit que finalement, ça coûte cher, surtout le projet, la mise sur pied. Est-ce qu'on a pensé à tout, c'est un Musée, ce n'est pas une maison, c'est extrêmement compliqué. Non seulement il faudra le chauffer mais il faudra aussi le refroidir. A-t-on pensé à ça? A-t-on pensé à toutes ces infrastructures? Est-ce que cette réflexion ne valait pas les sommes qu'on a mises à disposition pour y réfléchir? C'est avec ces remarques que le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux va accepter ce décret.

Zamofing Dominique (*Le Centre/Die Mitte, SC*). Je n'ai pas d'intérêt dans ce dossier si ce n'est d'avoir visité le musée comme tout bon Fribourgeois. Je m'exprime au nom du groupe Le Centre. En mai 2020, le Grand Conseil avait accepté le crédit d'études pour la délocalisation et la construction du Musée d'histoire naturelle à la route des Arsenaux. Plus de deux ans après, le projet est mûr pour sa réalisation. Le Musée d'histoire naturelle est l'une des cinq institutions culturelles du canton de Fribourg et sa fréquentation d'environ 65'000 visiteurs par an le prouve bien. Depuis 2010, aucun investissement n'a eu lieu et l'infrastructure y est devenue vétuste et précaire, il est temps de réaliser un nouveau Musée d'histoire naturelle. Le projet est séduisant, le Musée va intégrer l'ancien dépôt de l'Arsenal, auquel un étage sera ajouté. La densification concerne également les bâtiments de l'Etat et c'est réjouissant, cela permettra de sauvegarder un espace extérieur important pour y laisser place à un jardin imposant, dévolu à la biodiversité en milieu urbain. Cette délocalisation aura l'avantage de ne pas perturber le fonctionnement du Musée jusqu'à son déménagement. Nous saluons le fait que le projet respecte la construction historique en bois et qu'il réponde au standard Minergie-P avec, en plus, des panneaux photovoltaïques. Ce projet de décret est défini sur la base des retours des 2/3 des soumissions sur la garantie, et nous l'espérons, qu'aucune demande d'enveloppe supplémentaire ne sera soumise au Grand Conseil pour finaliser ce projet. Le groupe Le Centre va soutenir à l'unanimité ce projet de décret.

Raetzo Tina (*VEA/GB, BR*). Je fais partie de la commission du Musée d'histoire naturelle ainsi que de la commission parlementaire qui a étudié l'octroi de ce crédit d'engagement. Je m'exprime au nom du groupe VERT·E·S et alli·e·s. Tout d'abord, je tiens à remercier le Conseil d'Etat pour la qualité de son message. J'ai eu la chance de visiter le Musée d'histoire naturelle intégralement, il y a un mois. Les musées d'histoire naturelle ont trois fonctions principales; le développement de la connaissance scientifique, la conservation des collections et l'éducation d'un public de tout âge. Le Musée d'histoire naturelle occupe les murs de cette ancienne fabrique de wagons depuis 1897. Aujourd'hui, en 2022, 125 ans plus tard, le bâtiment se dégrade et peinera à répondre aux fonctions que je viens de vous citer. Notre groupe est donc convaincu à l'unanimité qu'il est temps d'avoir un nouveau bâtiment et celui proposé répond à tous les critères. Premièrement, le nouveau musée sera situé dans un axe stratégique, à proximité de la HES, de la gare, de Bluefactory, du plateau de Pérolles et de l'Université. C'est un point important, car durant mes études à l'Université de Fribourg en sciences, j'ai moi-même été de nombreuses fois au Musée, il apporte des informations supplémentaires à certains cours. Ensuite, le nouveau musée intègre les principes de durabilité tant dans sa conception, avec sa façade végétalisée, son bois local, que dans son aménagement. Malgré d'autres avis qu'on a pu entendre, nous sommes convaincus de l'importance de ces jardins, surtout dans une zone minéralisée. Les 4'000 m² de jardins prévus sont à la fois des lieux de rencontres, de sensibilisation à la nature, ô combien importante aujourd'hui, j'insiste, et ils offrent de nombreux services écosystémiques dont celui de la lutte contre les îlots de chaleur.

Je viens maintenant sur la nouvelle exposition permanente, comme l'a dit mon collègue Zamofing, il faut savoir qu'elle a 23 ans, que le Musée n'a plus investi depuis 2010 et qu'aujourd'hui, les quelque 6 millions prévus pour cette nouvelle exposition sont défendables si on veut un musée attractif. Finalement, les coûts, oui, ils sont élevés, on peut l'entendre, mais selon moi ces coûts ont le mérite d'être réalistes et sont calculés précisément pour éviter le recours à des crédits complémentaires. Et là, je rejoins ce qu'a affirmé ma collègue Antoinette de Weck hier concernant l'assainissement du bâtiment de chimie, on préfère avoir des désirs réalistes plus larges, avec des CFC détaillés. On peut donc être satisfaits des montants suffisants qui sont inscrits dans les réserves. Pour conclure, je suis donc convaincue qu'il est important que l'on soutienne ce magnifique projet de valorisation du patrimoine naturel, un projet pour le canton et pour sa population. Quant à l'imposante baleine du 1^{er}

étage, il ne fut certainement pas très simple de l'installer à l'époque, il n'en sera pas moins simple de la déménager, j'en suis sûre. Pour finir, nous voulons entrer en matière, nous allons voter contre le renvoi et nous soutenons à l'unanimité ce projet.

Esseiva Catherine (*PLR/PVL/FDP/GLP, LA*). Je m'exprime en mon nom, je n'ai pas de lien d'intérêt et j'ai participé à la séance de commission. Cette délocalisation est une opportunité, des salles d'exposition modulables, plus de surfaces utiles, une exposition permanente, des espaces pour le public, un environnement proche des formations, proche des Hautes Ecoles, je ne peux que m'en réjouir. Ce projet est une chance. Mettons-nous dans le contexte, pour proposer une culture autrement, un espace public différent, un espace de modernité, un espace d'évolution complété par un aménagement extérieur naturel et arborisé. Ce projet a soulevé des questions pertinentes et des points de vue différents; sa situation, ses accès, la planification autour de la mobilité, son coût. Je souligne le soin particulier qui devra être mis en place en termes de planification de mobilité douce et de facilité d'accès. Mais quelle est la mobilité liée à ce type de loisirs? Dans quel état d'esprit allez-vous au musée? Qu'il s'agisse d'une sortie familiale, d'une sortie touristique, d'une sortie d'entreprise, d'un séminaire, d'une présentation, quel que soit l'événement, il peut facilement se lier à un déplacement à mobilité douce. C'est un projet coûteux, pourquoi, sur quelles bases? Pour le mentionner coûteux, il faut le comparer précisément à des valeurs de concepts similaires. Il faut considérer dans cette balance la notoriété, l'ambition et la perspective que l'on veut donner à ce projet. Enfin, les valeurs ajoutées apportées par de tels endroits culturels se chiffrent en d'autres avantages, en d'autres types de ressources. Personnellement, je soutiendrai ce projet de décret, parce qu'il promet un lieu de rencontres pour toutes les générations, un espace où la vie s'apprend et s'exprime, un projet qui contribue au développement et à l'attractivité de notre offre touristique, c'est donc un environnement moderne à soutenir.

Berset Christel (*PS/SP, FV*). Les 65 millions, je ne sais pas si ça marche. Bien sûr, les 65 488 000 frs qui nous sont demandés d'approuver aujourd'hui, et c'est vrai que c'est une jolie somme chers collègues du groupe de l'Union démocratique du centre, mais ils en valent la peine. D'abord c'est un très beau projet, tant sur le plan architectural que sur le plan esthétique. Je pense que ce n'est pas un «nice-to-have», c'est vraiment une nécessité. Ensuite, il répond à tous les critères de la durabilité, des critères que nous discutons intensivement dans cette arène depuis bien des mois, bien des années, et nous souhaitons voir une mise en oeuvre dans les projets que nous présente le Conseil d'Etat et ce projet-là y répond en tous points. Le musée bénéficiera d'une énergie renouvelable, ses façades seront végétalisées, du bois fribourgeois - s'il vous plaît! - sera utilisé, le patrimoine sera mis en valeur, puisque le tout nouveau musée prendra place dans un tout vieux bâtiment historique. L'accès en transports publics et en mobilité douce sera assuré et sur le plan économique, le rayonnement de Fribourg, au plan régional et même national, se verra renforcé, car le Musée d'histoire naturelle, Mesdames et Messieurs, attire les visiteurs bien au-delà de nos frontières cantonales. Last but not least, le musée sera déposé dans un écrin de verdure et de nature symbolisant la biodiversité, permettant aussi de lutter contre les îlots de chaleur et d'encourager la cohésion sociale dans ce quartier, qui est très densément construit. Cet excellent projet, au coeur de la cité, mérite un tel investissement. Le fait que le futur jardin arboré et écologique soit ouvert aux personnes qui habitent le quartier, mais plus largement aux habitants de la ville, aux habitants du canton, eh bien, c'est un véritable plus. Quant à moi, je me réjouis que ce musée qui m'est cher et que j'ai visité moult fois avec et puis aujourd'hui sans mes enfants, puisse se développer et rayonner à nouveau. Mes liens d'intérêts avec cet objet: je vis en ville de Fribourg, à proximité du quartier dans lequel sera implémenté le nouveau musée, j'ai également été membre de la commission qui a traité de ce décret et pour la qualité duquel je remercie toutes les personnes qui y ont contribué ainsi que le Conseil d'Etat. Sur ces quelques mots, j'entre à titre personnel, en matière sur ce décret.

Vuilleumier Julien (*VEA/GB, FV*). Mon lien d'intérêt: j'ai participé à la commission parlementaire pour cet objet. J'avoue avoir été stupéfait par la prise de position du représentant du groupe de l'Union démocratique du centre, par une demande de non-entrée en matière et une demande de renvoi - il faudra bien choisir soit l'un soit l'autre - et puis surtout par les motivations de ce refus de principe, ce refus qu'on peut qualifier d'idéologique. Je suis vraiment surpris par le fait de demander de revenir aux missions essentielles, aux fonctions de base d'un musée d'histoire naturelle, en considérant que la médiation, en considérant que l'échange avec la société, en considérant que la relation entre culture et nature ne sont pas des missions essentielles d'un musée aujourd'hui. Alors quelles seraient les fonctions essentielles d'un musée aujourd'hui? Des vitrines, une boîte, de l'ennui, de la poussière, c'est bien ça, la vision que vous avez d'un musée? Eh bien non, ce Musée d'histoire naturelle, pour revenir sur vos critiques, ce projet de Musée d'histoire naturelle doit avoir un espace de médiation; la médiation scientifique, la médiation culturelle, c'est ce qui permet de donner du sens aux recherches d'un musée, aux expositions d'un musée. Je vous rappelle que ce musée est visité par des écoles, il en va de l'éducation à la nature et à l'environnement, un thème fondamental aujourd'hui. Donc, l'espace de médiation, non, il n'est pas négociable. Le jardin non plus, il n'est pas négociable, le jardin fait partie du projet et au-delà de ça, il montre que le musée est en lien avec la société, en lien avec les habitants, c'est un lieu d'expérimentation, de découvertes et de contacts. Donc là non plus, ce n'est pas négociable. Et puis la question de la relation entre les milieux culturels et cette nature qu'on voudrait intouchée. Il n'y a pas d'opposition entre nature et culture, c'est bien ça qu'on doit voir aujourd'hui. Dans la logique du développement durable, on doit avoir une structure de la durabilité et là encore, le lien entre les deux est complètement essentiel et fait partie du projet. Patrimoine naturel et patrimoine bâti vont de pair et ce projet est un exemple pour mettre en valeur la relation entre ces différents types de patrimoine. Et puis finalement,

la Ville de Fribourg, est-ce qu'on ne s'adresse qu'à la Ville de Fribourg? Non, encore une fois, non, non et non. Ce musée est l'un des plus visités du canton, les écoliers et écolières de tout le canton viennent dans ce musée, des personnes viennent de l'extérieur de ce canton pour visiter ce musée. Un musée d'histoire naturelle est un atout pour des villes et des cantons comme en témoignent le Musée d'histoire naturelle de la ville de Berne ou celui de Neuchâtel. Donc là aussi, ne jouons pas petits bras, osons affirmer un musée tourné vers l'avenir. Finalement, la question de mobilité: j'ai été ravi d'entendre le représentant du PLR chercher des solutions pour améliorer la cohabitation sur un axe principal de la Ville de Fribourg. J'espère que vos collègues en ville de Fribourg entendront ce message très bienvenu, et là encore le Musée d'histoire naturelle aujourd'hui n'a pas de place de parc, eh oui, un des musées les plus fréquentés n'a pas de place de parc. La mobilité est déjà conçue de manière douce pour l'accès à ce musée, ça va continuer de l'être et c'est essentiel. Finalement, chères et chers collègues, refusons cette option passéiste et gardons l'enthousiasme, pour ne pas dire le cadeau que nous pouvons faire au canton de Fribourg et à sa jeunesse en entrant en matière et en soutenant avec enthousiasme ce projet.

Bapst Pierre-Alain (PLR/PVL/FDP/GLP, SC). Je prends la parole à titre personnel et je n'ai aucun lien d'intérêt à déclarer en lien avec cet objet. De nature réaliste, je vous confie volontiers que je me fais peu d'illusions, je suis bien conscient que ce décret sera facilement accepté par ce Parlement. Ceux qui me connaissent savent bien combien je suis attaché à l'histoire, à la nature et à ce que notre canton puisse se doter d'un musée digne de ce nom. Ceci étant dit, mon souci d'utiliser les deniers publics de manière adéquate m'oblige à relever certains éléments de ce message que je qualifie de « minimaliste » sur certains aspects. Le projet de décret est devisé à 70 millions et réparti en 2 volets :

- > Le premier sous chiffre 7.1 présente les coûts pour la construction du bâtiment pour un montant de 60 millions.
- > Le deuxième sous chiffre 7.2 avec les coûts pour la conception et la réalisation de la nouvelle exposition permanente pour un montant de 10 millions.

Je n'ai pas de commentaire en ce qui concerne les coûts liés au 2^e volet pour créer une nouvelle exposition et je me réjouis déjà la découvrir en 2028 si ce projet de décret est accepté.

Entrons dans le vif du sujet, permettez-moi de mettre le doigt sur quelques éléments qui m'ont interpellé et pour lesquels je n'ai pas trouvé de réponse dans le message.

- > Dans le premier paragraphe, il est fait mention que les frais de déménagement et de stockage des objets de collection, j'imagine la fameuse baleine et le squelette du cachalot, ne sont pas compris dans ce projet de décret. Voici ma première question: pouvez-vous nous donner une estimation de ces coûts ?
- > Ma 2^e question concerne le nombre de visiteurs. Si on peut lire qu'il y a 65'000 visiteurs par année dans le musée actuel, je n'ai trouvé aucune information sur le nombre espéré dans le nouveau musée, ni les publics cibles qui sont visés. Là aussi, je suis volontiers preneur si vous avez des estimations à communiquer ainsi que la typologie des visiteurs attendus.
- > La 3^e question est en lien avec les recettes d'exploitation. On apprend que le montant actuellement encaissé est de 15 000 frs par année et que le nouveau musée espère générer des recettes pour un montant de 250 000 frs par année dès 2030. J'ai pris note que le musée sera ouvert 6 jours sur 7 dont un seul soir jusqu'à 20.00 h et qu'une étude marketing est prévue ultérieurement pour permettre de développer des stratégies et réaliser ces recettes. Je vous avoue être très interpellé. Je suis surpris que les réflexions liés à la « valorisation » de ce nouveau musée interviendront après et me demande sur quelles bases l'équipe de projet qui a travaillé pour imaginer ce nouveau musée a travaillé. Je prendrai un seul exemple: comment dimensionner et équiper l'accueil, les différentes salles de réception et le restaurant sans avoir une base de calcul et connaître les publics cibles pour permettre de générer ces 250 000 frs de recettes?
- > Finalement, je suis interpellé par l'augmentation des coûts d'exploitation présentés dans le tableau 8.5. Dès 2030, 1 124 000 frs s'ajouteront aux charges annuelles. Voici donc ma 4^e et dernière question: est-ce que ce montant sera compensé par une réduction dans un autre poste du budget de l'Etat ou s'agira-t-il d'une charge annuelle supplémentaire? Si ce montant devait être une augmentation nette des charges, je la trouve élevée et constate que la barque continue de se charger.

Je suis navré de refroidir un peu l'optimisme de certains, mais il me semble important d'avoir des réponses à ces questions. N'y voyez pas une quelconque réticence à ce projet de nouveau musée mais plutôt des questions afin de pouvoir le défendre devant le peuple au moment de la votation, qui devrait intervenir durant le 1^{er} semestre 2023 selon le message qui nous a été transmis.

Pour ce qui est de ma décision, je la prendrai une fois que j'aurai reçu les réponses à mes questions.

Moussa Elias (PS/SP, FV). Je vais être très, très bref, tant notre collègue Vuilleumier a exprimé ce que je voulais également vous exprimer, du coup je peux me recentrer sur l'essentiel, adressé au groupe de l'Union démocratique du centre effectivement, qui, si j'ai bien compris, mais je ne suis pas sûr d'avoir bien compris, nous propose tant une demande de non-

entrée en matière qu'une demande de renvoi. Non-entrée en matière veut dire: on ne discute plus de ce musée, on ferme la porte et merci, au revoir alors que la demande de renvoi, et vous le savez, demande de revenir avec un nouveau projet devant notre Conseil, donc l'un et l'autre s'excluent. Du coup, je prie le groupe de l'Union démocratique du centre de bien vouloir nous expliquer le degré d'opposition à la culture qu'il défend ici aujourd'hui.

Kolly Gabriel (*UDC/SVP, GR*). Le fait que les représentants de la Ville de Fribourg mettent une telle énergie à défendre ce projet est assez symptomatique pour comprendre à qui servira à nouveau ce projet à 65 millions, dont on se vante d'ailleurs qu'il ne comprendra aucune place de parc, pardonnez encore aux gens qui ont besoin de leur voiture pour venir en ville de Fribourg, il n'y a pas toujours des liaisons à mobilité douce entre Cerniat ou Lessoc pour aller voir la baleine du Musée. On a eu droit à une belle leçon de morale du député Vuilleumier par rapport aux missions de l'Etat, mais il s'est arrêté au Musée, donc on comprend que les seules missions de l'Etat c'est d'avoir un musée, un musée, excusez-moi mais en vous entendant j'avais l'impression d'entendre un programme d'extrême-gauche. Lorsqu'on parle de missions essentielles de l'Etat, pardonnez-nous d'avoir des soucis, pardonnez-nous d'avoir discuté mardi du programme gouvernemental où on sait qu'on n'arrivera pas à tout financer, pardonnez-nous de rappeler que dans ce canton, il y a un Hôpital cantonal qui est désuet et qui devra être reconstruit et qui coûtera des centaines de millions, pardonnez-nous d'avoir des soucis pour investir pour d'autres choses que pour un musée à 65 millions. Je vais parler de la cohérence et j'aurais une question au Conseil d'Etat: quand le Conseil d'Etat viendra-t-il avec un projet pour l'investissement d'un musée de 65 millions dans les régions périphériques? Et enfin, pour répondre au député Moussa: non, cela ne s'exclut pas, d'ailleurs la loi sur le Grand Conseil prévoit le double vote lorsqu'il y a une demande de renvoi et une demande de non-entrée en matière. Aujourd'hui, face à ces 65 millions pour un musée d'histoire naturelle qui est un projet totalement luxueux, somptueux et auquel nous nous opposerons lors de la votation populaire parce que nous n'avons pas les moyens aujourd'hui de financer une telle chose, il y a d'autres priorités au vu des finances cantonales, ne serait-ce que les infrastructures d'énergie dans ce canton pour lutter contre la pénurie d'électricité. Donc, nous demandons effectivement une non-entrée en matière ou alors si le Grand Conseil décide d'entrer en matière, à tout le moins le renvoi au Conseil d'Etat pour arriver avec un projet dont on a les moyens de se payer, beaucoup plus petit, moins coûteux et de moindre envergure.

Altermatt Bernhard (*Le Centre/Die Mitte, FV*). Ich stelle fest, dass die Fraktionen unseres Rats grossmehrheitlich hinter dem Eintreten und dem vorgelegten Projekt stehen, dies entspricht der einstimmigen Haltung der vorberatenden Kommission in der Schlussabstimmung, und ich danke den Berichterstattern der sich positiv äussernden Fraktionen für ihre Unterstützung.

Je remercie en particulier le Rapporteur du groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux pour son rappel du contexte historique dans lequel le Musée d'histoire naturelle est né, je crois que cela nous a utilement montré qu'il s'agit d'un projet véritablement focal.

Ein echtes Jahrhundertprojekt, das tatsächlich auch konsequente Kosten mitverursacht.

Quant à la question du député Schumacher sur l'énergie thermique, elle a été traitée en commission et trouvé la réponse que justement le projet prévoit l'intégration du chauffage au réseau de chauffage à distance de la Ville, qui fonctionne essentiellement au gaz et au bois et dans lequel la partie bois sera progressivement augmentée ces prochaines années.

Dem Sprecher der Fraktion der Schweizerischen Volkspartei antworte ich folgendermassen: Ich konstatiere, dass das Konzept "Vermittlung/médiation" nicht oder noch nicht von allen hier in unserem Raum verstanden wurde. Das ist heute keinesfalls ein "nice-to-have" für ein Museum, sondern das gehört eben zu den «missions principales» eines Museums, ich glaube, das wurde mehrmals unterstrichen, nicht nur in der Kommission, von den Vertretern des Museums, sondern auch heute hier in diesem Raum.

L'intervention personnelle du député Pierre-Alain Bapst, le stockage et le déménagement: c'était effectivement aussi une question qui a été soulevée en commission, le Conseil d'Etat ne s'est pas encore déterminé si la partie Musée d'histoire naturelle du déménagement sera intégrée dans un message qui concernera le SIC, c'est-à-dire ce fameux stockage de tous les fonds des différents musées et institutions ou s'il sortira cet élément, peut-être entre-temps les réflexions auront évolué. Je laisserai les commissaires du gouvernement répondre, y compris aussi sur la typologie et le nombre de visiteurs, que j'estime que le Musée voudra augmenter en suivant la tendance qui est la sienne actuellement. Les recettes d'exploitation augmentées, merci pour ces questions aussi - effectivement, le Musée prévoit d'augmenter ses recettes, non pas en transformant l'accès gratuit en un accès payant - il est important pour ce musée de rester gratuit pour attirer les enfants, les élèves, les étudiants, les jeunes et les familles - mais en proposant des entrées revalorisées avec par exemple, des expériences de réalité virtuelle, des commentaires audio qu'on pourra acquérir en plus de l'entrée normale, qui restera gratuite. Il y aura aussi des rentrées à la cafétéria et au shop, quelque chose où les musées fribourgeois ont longtemps gravement péché par manque justement d'espace aussi. Je pense que les coûts d'exploitation, comme il a été discuté en commission, augmentés, ne sont pas des coûts d'exploitation famélique, au contraire, il s'agit de coûts d'exploitation d'un rattrapage, un musée moderne d'aujourd'hui a besoin de moyens pour fonctionner, on n'a tout simplement jamais donné ces moyens. Sachez que les musées de l'Etat

de Fribourg roulent pour la plupart sur les jantes. Les gens ont des heures supplémentaires qui s'élèvent à des centaines parfois, par exemple le Musée d'art et d'histoire a dû réduire le nombre de ses expositions temporaires de 4 à 3, parce qu'il n'a pas les moyens de les organiser. Tout simplement, je pense qu'une certaine augmentation des moyens dans ce domaine se légitime tout autant qu'on augmente aussi des moyens pour d'autres secteurs de notre économie, de notre administration, de notre culture et des différents secteurs économiques. Quant aux deux piques contre la Ville de Fribourg, je m'abstiendrai de tout commentaire dans ma fonction de président de commission, la question a aussi été soulevée en commission, assortie du commentaire que la commune ne perçoit en fait aucune taxe ou contribution en la matière, il s'agit ici d'une institution cantonale, qui par exemple au niveau de la taxe de la contribution immobilière ne génère pas des rentrées. Il y a des gestes encourageants de la Ville de Fribourg par rapport à l'entretien, à l'intégration dans l'espace et de manière très claire et franchement, je vous prie de prendre note de ça, ne tombons pas, s'il vous plaît, dans cette salle dans un combat entre les régions, entre les typologies de communes, il s'agit d'un projet cantonal, à l'attention de tout le canton, qui historiquement se trouve en ville de Fribourg. Je crois que ce serait mal venu de tomber dans des luttes entre régions ici, dans cette enceinte parlementaire cantonale.

Bonvin-Sansonnens Sylvie, Directrice de la formation et des affaires culturelles. Je remercie le Rapporteur d'avoir passablement répondu à ma place. Mais peut-être pour reprendre en détail les questions du député Bapst, tout d'abord un chiffre, les frais de déménagement sont estimés actuellement à 600 000 frs. La question, effectivement, c'est de savoir s'ils vont faire partie du montant de la construction ou alors des frais pour les déménagements globaux en faveur du SIC. Dans ces 600 000 frs ne sont pas comptés, évidemment, le canal qu'il est prévu de faire entre l'ancien musée et le nouveau pour pouvoir permettre à la baleine de se déplacer par ses propres moyens jusqu'au nouveau musée, ce déménagement étant prévu un 1^{er} avril. Pour le nombre de visiteurs, une information intéressante, en 1973 ce musée accueillait 7'000 visiteurs, aujourd'hui c'est 65'000 et on voit bien qu'il est possible d'en accueillir encore, plus parce qu'aujourd'hui le musée est limité par ses espaces, qui ne permettent pas d'accueillir plus de monde. Ce qui est visé, c'est 100'000 visiteurs par année au vu des possibilités d'animations et d'activités qui seront proposées. Et là aussi sont comptés les visiteurs de l'exposition "Poussins", qui est une exposition très, très importante du Musée et on ne sait pas aujourd'hui si cette exposition d'animaux vivants pourra se poursuivre, mais on table encore sur le maintien de cette exposition, qui est très appréciée des enfants de notre canton. Quels sont les publics cibles, eh bien, ça découle de la mission du Musée, qui est établie dans une loi, elle se régleme. Nous visons effectivement les familles du canton de Fribourg, les cantons limitrophes, les écoles, qui sont déjà un public très, très important du Musée, mais aussi les milieux scientifiques. Il faut savoir qu'il y a là des collections inestimables d'insectes, au niveau de la botanique aussi, de minéralogie et ces collections sont reconnues au niveau mondial pour leur richesse. Les scientifiques du monde entier viennent aussi au Musée. Il y a les milieux associatifs, il y a la nature qui recherche des informations, il y a les milieux scientifiques encore mais du côté des étudiants, de nos écoles fribourgeoises, mais il y a aussi - et ça, on va mettre toute notre énergie également pour ce public cible - les touristes suisses et les touristes étrangers, que nous souhaitons voir plus nombreux encore dans notre musée.

Les recettes d'exploitation: actuellement au budget, il y a 15 000 frs de recettes, mais en vérité il y a plutôt 50 000 frs, parce que les recettes de la médiation culturelle ne sont pas comptées, elles sont dans un autre point du budget, elles sont sur les montants forfaitaires, parce que ça permet l'engagement du personnel auxiliaire pour les médiations culturelles. Dans le nouveau musée, il y aura énormément de nouvelles possibilités de recettes, parce qu'actuellement il n'y a pas de cafétéria, actuellement il n'y a pas de possibilité de louer des salles pour des groupes ou des événements, il n'y a pas de circuit thématique payant et il n'y a pas de boutique. Il y a une petite boutique, mais elle est gérée par un tiers, donc la boutique est souvent dans les musées un fort apport de revenus et ça sera désormais pour les caisses du musée. Il y a eu non pas une étude de marketing mais une étude de positionnement, qui a été réalisée en 2019, et il y a eu un préconcept de fonctionnement, qui a déjà été réalisé, qui a été présenté au trésorier d'Etat et nous sommes évidemment là, en train d'affiner tout cela, mais effectivement, c'est un des nombreux enjeux de cette nouvelle construction, c'est ce marketing et ce positionnement que nous allons mettre en place. Votre dernière question, c'était la compensation de l'augmentation des coûts d'exploitation; ce qu'on peut dire c'est qu'actuellement le Musée d'histoire naturelle reste un musée qui est lié à l'Université, c'est l'Université qui assume les coûts en grande partie aujourd'hui, parce que c'est l'Université qui gère le musée actuel. Les frais d'entretien du nouveau site sont actuellement inexistantes, on ne peut pas les comparer aujourd'hui, parce qu'actuellement il n'y a pas de frais de fonctionnement, puisqu'on n'a pas investi dans l'exposition actuelle. Ce qu'il faudra évidemment ne pas cacher, c'est l'augmentation des EPT, parce qu'en doublant les espaces, en doublant les activités, on va évidemment devoir augmenter les heures de visite et le nombre d'EPT. Voilà, j'espère avoir répondu à un certain nombre de vos questions. Peut-être pour le reste des questions, il y a mon collègue.

Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement. Tout d'abord merci à l'ensemble des rapporteurs des groupes qui soutiennent le projet.

Zu Grossrat Bortoluzzi: Das erste Argument, das Sie verwendet haben, ist, dass man 125 Jahre am selben Ort gearbeitet hat und alle zufrieden sind. Warum kostspielig wechseln? Ich finde das Argument interessant: Ich hoffe, Sie nehmen es mir nicht übel, wenn ich das gleiche Argument zum Beispiel bei Umfahrungsstrassen verwenden würde, wo andere Strassen seit 125 Jahren zu Genüge reichen. Ich bin nicht ganz seriös, Sie erlauben ein bisschen Humor, aber ich finde das Argument etwas speziell. Es gibt immer Situationen, die relativ lange gehen. Die Umstände ändern sich, man will etwas Neues, etwas Grösseres für mehr Menschen, das ist hier der Fall. Die Entwicklungslinie des Museums zeigt: Wir haben Bedürfnisse für etwas mehr.

Im Übrigen: Der neue Standort resultiert aus einem Auftrag des Grossen Rates. Wenn wir heute sagen würden, wir bleiben am gleichen Ort, weil es hier 125 Jahre lang schön war, dann müssten uns die Grossräte sagen: Hey, wir haben Ihnen vor einigen Jahren den Auftrag übergeben, nicht mehr am gleichen Ort weiterzumachen. Der Grosse Rat sollte ein bisschen kohärent sein in diesen Sachen und nicht einmal sagen: neuer Ort und wenn man mit dem neuen Ort kommt als Argument brauchen, kein neuer Ort. Man kann über die Kosten diskutieren, das ist eine andere Diskussion, aber den Auftrag alle fünf Jahre wechseln, ist etwas schwierig zu planen, auch mit unseren Ämtern.

Die Frage des Grünen oder der notwendigen Begrünung eines Teils des Platzes: Wir sind mitten in der Stadt. Sie haben Recht, man kann etwas weiter weg durchaus auch Wald geniessen. Es ist aber schon so, dass man, wenn man heute bei der Bevölkerung Verdichtungsprojekte, die gerade im urbanen Bereich wichtig sind, durchbringen will, dann muss man ein Gleichgewicht finden zwischen Bau und Grün. Das wissen auch alle privaten Unternehmen, die Immobilien bauen im städtischen Raum, das macht letztlich auch der Staat. Das heisst nicht, dass man immer neben jedem Haus eine Anzahl Quadratmeter Grün braucht, aber es heisst, dass man bei grösseren Projekten auch daran denken muss, dass die Leute auch draussen sind und sich treffen möchten. Es ist ein Raum des Zusammenlebens - im Übrigen nicht nur für das Museum, sondern auch für die Hochschule und das Quartier, das daneben ist. Das machen wir gemeinsam mit der Stadt, im Übrigen auch in anderen Regionen des Kantons, wo es grosse Projekte hat wie beim Schloss in Bulle oder bei ähnlichen Projekten, wo nicht alles überbaut wird, sondern wo es auch draussen Räume gibt, wo man sich treffen kann.

Warum das Museum in der Stadt? Meine Kollegin hat es teilweise bereits beantwortet: Das Museum gehört funktional zur Universität, es gibt funktionale Verbindungen zwischen Universität und Stadt. Das alleine ist ein Grund, dass man nicht einen Teil eines musealen Pols, der direkt mit der Universität zu tun hat - insbesondere mit der Ausbildung von Biologen und ähnlichen Berufen -, weiter weg aufstellt, sonst müssten die Leute kilometerweise wegfahren. Das wäre vermutlich nicht sehr sinnvoll. Das ist der Grund, weshalb dieses Museum - vielleicht mehr als andere - in der Nähe der Stadt sein sollte und vor allem bei bestehender Infrastruktur in dieser Stadt.

Pour répondre aussi au député Kolly; l'Etat n'investit pas simplement en ville mais sur l'ensemble du canton, alors non pas dans le sens d'un arrosoir que vous réproveriez sans doute tout autant que le Conseil d'Etat mais dans la mesure où nous avons des besoins variés, qui vont des routes aux infrastructures de mobilité, des bâtiments pour la police, des bâtiments pénitentiaires, des châteaux, à de grands projets pour des tiers comme Agroscope et j'en passe. Ces projets se répartissent assez naturellement un peu sur l'ensemble du canton, je n'ai pas fait le calcul détaillé du nombre de francs investis par habitant et par district, mais je parie que si on faisait ça de manière un petit peu plus détaillée, les districts périphériques ne s'en tireraient pas aussi mal que ce que vous avez laissé entendre.

Herr Bortoluzzi, Sie haben noch von Luxus gesprochen. Zum Vergleich: Es gibt wenig Naturhistorische Museen, die heute gebaut werden in der ähnlichen Zeit - das Naturhistorische Museum Basel kostet 225 Millionen Franken, das ist drei Mal mehr. Natürlich haben die Basler auch etwas mehr Geld, aber wir bleiben im Vergleich zu anderen Kantonen durchaus in einer gewissen Freiburger Bescheidenheit.

Le député Jean-Daniel Schumacher a posé la question du bois. Le Conseil d'Etat s'est engagé à plusieurs reprises, notamment dans des réponses à des instruments parlementaires, à utiliser plus le bois, notamment pour la construction mais pas seulement pour la construction - ici on parle de chauffage à distance. Dans le chauffage à distance, nous avons un certain nombre de démarches, notamment dans le cadre de la politique climatique, qui visent à remplacer ces installations de chauffage à distance, qui aujourd'hui fonctionnent pour une part au gaz - ça vaut pour le groupe E, mais ça vaut aussi pour d'autres prestataires - progressivement par des chauffages à distance fournis au bois. Nous avons dans le canton, pour le moment, suffisamment de bois, voire un peu trop, et je pars du fait que le lobby du bois, qui est bien représenté au Grand Conseil, doit écouter ces choses-là avec intérêt. Pour le moment il y a suffisamment de potentiel pour utiliser plus de bois pour des chauffages à distance, ça fait partie des choix qui sont durables, qui sont climatiquement intelligents et nous souhaitons aller dans cette direction-là. Cela n'exclut pas les sondes géothermiques à certains endroits, mais on ne peut pas jouer l'un contre l'autre, le canton aura besoin tant du géothermique que du bois s'il veut surmonter les défis énergétiques qui nous attendent ces prochaines années, donc j'éviterais de jouer le bois contre la géothermie, il faut le bois et sans doute la géothermie à certains endroits.

En ce qui concerne le député Bapst, l'essentiel de ses questions ont obtenu une réponse. Sur la question de savoir où seront ancrées les dépenses de déménagement et de stockage, nous avons actuellement chiffré différents types de dépenses, qui concernent différents projets, ça vaut pour la BCU. Comme évoqué dans mes propos introductifs, ça vaut pour le Musée d'histoire naturelle, ça vaut pour d'autres institutions. Vous vous souvenez sans doute d'une esquisse de message qui était arrivée presque jusqu'au Grand Conseil concernant le bâtiment du Centre de stockage interinstitutionnel, dans un premier temps à Schmitten, puis à Domdidier. Sur demande d'un assez grand nombre de députés, le Conseil d'Etat avait renoncé à son projet à Domdidier pour laisser la priorité à un employeur privé, qui entre-temps est en train de réaliser des emplois là-bas, donc c'est une bonne chose. Par contre, ça a signifié qu'on a dû remonter un projet ailleurs, ce décalage dans le temps a des coûts de stockage supplémentaires, nous mettrons ces éléments-là y compris les frais de déménagement sur lesquels vous avez posé des questions, soit comme module particulier dans le message SIC qui viendra au premier semestre de l'année prochaine, soit comme message propre avec l'ensemble des démarches du déménagement et de stockage. Dans une variante comme dans l'autre, vous verrez l'ensemble des montants pour les différents types de déménagement. On ne voulait pas isoler ceux du Musée d'histoire naturelle dans la mesure où les questions sont un peu subjectives. Est-ce qu'on le met sur un dossier ou sur l'autre? On préfère pour des raisons de transparence vous donner un dossier global avec l'ensemble de ces coûts. Je crois que j'ai répondu aux questions qui restaient ouvertes.

> Au vote, l'entrée en matière est acceptée par 81 voix contre 16 et 1 abstention.

Ont voté Oui : Total 81

Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte), Bonny David (SC,PS / SP), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Mäder-Brülhart Bernadette (SE,VEA / GB), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Schnyder Erika (SC,PS / SP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLB), Rey Benoît (FV,VEA / GB), Gobet Nadine (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLB), Moussa Elias (FV,PS / SP), Grossrieder Simone Laura (SE,VEA / GB), Schmid Ralph Alexander (LA,VEA / GB), Bürdel Daniel (SE,Le Centre / Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre / Die Mitte), Senti Julia (LA,PS / SP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Berset Christel (FV,PS / SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Boschung Bruno (SE,Le Centre / Die Mitte), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre / Die Mitte), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Müller Chantal (LA,PS / SP), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Zurich Simon (FV,PS / SP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLB), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB), Morel Bertrand (SC,Le Centre / Die Mitte), Vial Pierre (VE,PS / SP), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Repond Brice (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Rey Alizée (SC,PS / SP), Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre / Die Mitte), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre / Die Mitte), Ingold François (FV,VEA / GB), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Mauron Pierre (GR,PS / SP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLB), Schwander Susanne (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Berset Solange (SC,PS / SP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLB)

Ont voté Non : Total 16

Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Brügger Adrian (SE,UDC / SVP), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC / SVP), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP)

S'est abstenue : Total 1

Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP)

Renvoi

Bortoluzzi Flavio (UDC/SVP, LA). Nur kurz, Herr Schumacher: Ich bin nicht sicher, ob Sie mich persönlich angesprochen haben oder die vielen Zuzüger, die wir im Kanton haben, welche dann auch bei einer Volksabstimmung überzeugt werden müssten, dies in Bezug auf die Zuzüger.

Herr Staatsrat, danke, dass Sie meinen Namen von Beginn weg richtig ausgesprochen haben - ein kleiner Hinweis in die Kommission -, besten Dank.

Und Herr Vuilleumier: Zum Thema Nachhaltigkeit.

[Der Redner wird vom Präsidenten unterbrochen mit der Frage, was das eigentliche Motiv der Rückweisung sei. Der Redner entschuldigt sich.]

Wir verlangen die Rückweisung dieses Dekrets an den Staatsrats, um dieses insgesamt nötige Projekt zu vereinfachen und den Kernaufgaben des Naturhistorischen Museums zuzuführen.

Au vote, la proposition de renvoi déposée par le député Flavio Bortoluzzi est rejeté par 82 voix contre 17 et 1 abstention.

Ont voté Oui : Total 17

Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Brügger Adrian (SE,UDC / SVP), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC / SVP), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP)

Ont voté Non : Total 82

Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre / Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte), Bonny David (SC,PS / SP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS / SP), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VEA / GB), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Schnyder Erika (SC,PS / SP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLB), Rey Benoît (FV,VEA / GB), Gobet Nadine (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLB), Moussa Elias (FV,PS / SP), Grossrieder Simone Laura (SE,VEA / GB), Schmid Ralph Alexander (LA,VEA / GB), Bürdel Daniel (SE,Le Centre / Die Mitte), Senti Julia (LA,PS / SP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Berset Christel (FV,PS / SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Boschung Bruno (SE,Le Centre / Die Mitte), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre / Die Mitte), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Müller Chantal (LA,PS / SP), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Zurich Simon (FV,PS / SP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLB), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB), Berset Solange (SC,PS / SP), Morel Bertrand (SC,Le Centre / Die Mitte), Vial Pierre (VE,PS / SP), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Repond Brice (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Rey Alizée (SC,PS / SP), Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre / Die Mitte), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre / Die Mitte), Ingold François (FV,VEA / GB), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Mauron Pierre (GR,PS / SP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Schwander Susanne (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Galley Liliane (FV,VEA / GB)

S'est abstenu : Total 1

Collomb Eric (BR,Le Centre / Die Mitte)

Première lecture

I. Acte principal

Art. 1

> Adopté.

Art. 2

Altermatt Bernhard (*Le Centre/Die Mitte, FV*). Es handelt sich hier um den Artikel, bei der in der Kommission eine Reduktion um 5% vorgeschlagen wurde. Diese Reduktion wurde grossmehrheitlich von der Kommission abgelehnt.

> Adopté.

Art. 3

> Adopté.

Art. 4

> Adopté.

Art. 5

> Adopté.

Art. 6

> Adopté.

II. Modifications accessoires

> Adopté.

III. Abrogations accessoires

> Adopté.

IV. Clauses finales

Altermatt Bernhard (*Le Centre/Die Mitte, FV*). Ich freue mich, dass dieses Dekret dem Finanzreferendum unterstellt wird und ich bin sicher, dass die Bevölkerung sowohl des städtischen als auch des ländlichen Teils unseres Kantons hinter diesem Projekt steht.

> Adopté.

Titre et préambule

> Adopté.

Deuxième lecture

I. Acte principal

> Confirmation du résultat de la première lecture.

II. Modifications accessoires

> Confirmation du résultat de la première lecture.

III. Abrogations accessoires

> Confirmation du résultat de la première lecture.

IV. Clauses finales

> Confirmation du résultat de la première lecture.

Titre et préambule

> Confirmation du résultat de la première lecture.

Vote final

> Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 83 voix contre 12. Il y a 2 abstentions.

Ont voté Oui : Total 83

Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre / Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte), Bonny David (SC,PS / SP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS / SP), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VEA / GB), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Schnyder Erika (SC,PS / SP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLB), Rey Benoît (FV,VEA / GB), Gobet Nadine (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLB), Moussa Elias (FV,PS / SP), Grossrieder Simone Laura (SE,VEA / GB), Schmid Ralph Alexander (LA,VEA / GB), Bürdel Daniel (SE,Le Centre / Die Mitte), Senti Julia (LA,PS / SP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Berset Christel (FV,PS / SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Boschung Bruno (SE,Le Centre / Die Mitte), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre / Die Mitte), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Müller Chantal (LA,PS / SP), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Zurich Simon (FV,PS / SP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLB), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB), Berset Solange (SC,PS / SP), Morel Bertrand (SC,Le Centre / Die Mitte), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Vial Pierre (VE,PS / SP), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Repond Brice (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Rey Alizée (SC,PS / SP), Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre / Die Mitte), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre / Die Mitte), Ingold François (FV,VEA / GB), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Mauron Pierre (GR,PS / SP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Schwander Susanne (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Galley Liliane (FV,VEA / GB)

Ont voté Non : Total 12

Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Brügger Adrian (SE,UDC / SVP), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC / SVP), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP)

Se sont abstenus : Total 2

Collomb Eric (BR,Le Centre / Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLB)

—

Loi 2021-DAEC-182

Modification de la LATec – taxe sur la plus-value

Rapporteur-e:	Morel Bertrand (<i>Le Centre/Die Mitte, SC</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement
Rapport/message:	31.08.2021 (<i>BGC décembre 2022, p. 3678</i>)
Préavis de la commission:	28.11.2022 (<i>BGC décembre 2022, p. 3734</i>)

Deuxième lecture

I. Modifications principales : Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions [LATeC]

Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement. C'est que, nonobstant le fait que je n'ais pas eu l'occasion de reconsulter le Conseil d'Etat après les votes d'hier, je me permets de me rallier, vu les rapports de force relativement évidents, on peut laisser tomber le relativement, à la position du Grand Conseil pour vous éviter de perdre du temps.

> Confirmation du résultat de la première lecture.

II. Modifications accessoires : Loi sur l'impôt destiné à compenser la diminution de l'aire agricole (LIAA)

> Confirmation du résultat de la première lecture.

III. Abrogations accessoires

> Confirmation du résultat de la première lecture.

IV. Clauses finales

> Confirmation du résultat de la première lecture.

Titre et préambule

Morel Bertrand (*Le Centre/Die Mitte, SC*). Confirmation de la première lecture, mais puisqu'on arrive au vote final: j'ai déjà adressé une salve de remerciements hier, je veux aussi vous remercier, vous, Mesdames et Messieurs, pour le soutien que vous avez apporté au projet bis et à la confiance que vous avez fait à la commission. Je ne voulais pas rallonger les débats hier, mais j'aimerais encore une fois aujourd'hui remercier très sincèrement M^{me} Giancarla Papi du SeCA et M. Patrick Ramuz, chef de service adjoint. Il faut en effet savoir que lorsqu'on a décidé de reprendre depuis le début les travaux de la commission parlementaire, la commission a mandaté la DIME pour formuler des projets d'adaptation du projet en tenant compte du premier projet bis de la commission et de l'évolution de la jurisprudence et lorsqu'on est arrivés au terme de nos travaux, vu les nombreuses modifications qu'on a eues, nous avons sollicité l'appui de la DIME et plus exactement de M. Patrick Ramuz encore pour l'élaboration du rapport complémentaire. Ce n'est pas souvent qu'il y a un rapport complémentaire et ce rapport était magistral, il nous a permis de comprendre les travaux de la commission, il m'a simplifié le travail. Alors Madame Papi, Monsieur Ramuz, en mon nom et au nom de la commission, je tiens encore à vous adresser mes plus sincères remerciements. Ne partez pas, vu qu'on est proches des fêtes, j'ai un petit peu de chocolat pour chacun d'entre vous et Monsieur le commissaire, j'ai un jeu de cartes pour vous, vu la bonne collaboration, je jouerai avec vous et non pas contre vous, j'ai aussi un petit cadeau. Je pense qu'on peut les applaudir, merci encore. J'aurai aussi un peu de chocolat pour notre secrétaire parlementaire, Patrick Pugin, que j'ai déjà remercié hier et qui mérite aussi nos applaudissements, parce que c'était un très, très grand travail.

> Confirmation du résultat de la première lecture.

Vote final

> Au vote final, ce projet de loi est adopté dans son ensemble, tel qu'il sort des délibérations, par 87 voix contre 1. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté Oui : Total 87

Baeriswyl Laurent (SE, Le Centre / Die Mitte), Cotting Charly (SC, PLR/PVL / FDP/GLB), Grandgirard Pierre-André (BR, Le Centre / Die Mitte), Genoud (Braillard) François (VE, Le Centre / Die Mitte), Menoud-Baldi Luana (GL, Le Centre / Die Mitte), Rodriguez Rose-Marie (BR, PS / SP), Baschung Carole (LA, Le Centre / Die Mitte), Brodard Claude (SC, PLR/PVL /

FDP/GLB), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VEA / GB), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLB), Rey Benoît (FV,VEA / GB), Gobet Nadine (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLB), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Moussa Elias (FV,PS / SP), Grossrieder Simone Laura (SE,VEA / GB), Schmid Ralph Alexander (LA,VEA / GB), Bürdel Daniel (SE,Le Centre / Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre / Die Mitte), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Senti Julia (LA,PS / SP), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Brügger Adrian (SE,UDC / SVP), Boschung Bruno (SE,Le Centre / Die Mitte), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre / Die Mitte), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Müller Chantal (LA,PS / SP), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Morel Bertrand (SC,Le Centre / Die Mitte), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Zurich Simon (FV,PS / SP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLB), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB), Berset Solange (SC,PS / SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Vial Pierre (VE,PS / SP), Kolly Nicolas (SC,UDC / SVP), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Repond Brice (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Rey Alizée (SC,PS / SP), Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Ingold François (FV,VEA / GB), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Mauron Pierre (GR,PS / SP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Schwander Susanne (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP)

A voté Non : Total 1

Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLB)

Motion 2021-GC-173

Pour une suspension des délais d'opposition et de recours LATeC entre le 15 juillet et le 15 août

Auteur-s:	Moussa Elias (PS/SP, FV) Morel Bertrand (Le Centre/Die Mitte, SC)
Représentant-e du gouvernement:	Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement
Dépôt:	05.11.2021 (BGC novembre 2021, p. 4708)
Développement:	05.11.2021 (BGC novembre 2021, p. 4708)
Réponse du Conseil d'Etat:	22.11.2022 (BGC février 2023, p. 4006)

Prise en considération

Morel Bertrand (Le Centre/Die Mitte, SC). Je m'exprime en tant que co-motionnaire. Au niveau de mes liens d'intérêts, j'exerce la profession d'avocat et, dans ce cadre, je suis quotidiennement confronté à la question des délais. Je suis également membre du Conseil de l'Ordre des avocats fribourgeois. Je vais tenter de vous expliquer les raisons du dépôt de cette motion.

Le code de procédure et de juridiction administrative prévoit une suspension des délais du 18 décembre au 2 janvier et du 7^{ème} jour avant Pâques au 7^{ème} jour après Pâques. Ces suspensions s'appliquent non seulement devant le Tribunal cantonal mais aussi pour les procédures de première instance. Chaque année, les délais d'opposition notamment sont ainsi suspendus durant ces périodes et, à juste titre, personne ne vient dire que c'est ce qui retarderait la procédure. Et lorsqu'on arrive en été, oh surprise, les délais ne sont suspendus plus que pour la deuxième instance. Or, si ça ne pose pas de problème de suspendre les délais à Noël et à Pâques en première instance, je ne vois franchement pas pourquoi ça en pose en été, ce alors même

que c'est plutôt durant cette période que tout le monde a besoin de souffler un peu. Et à ma connaissance, aucune autre loi, y compris en procédure civile, ne prévoit des suspensions de délais différents en première et seconde instance. Par cette motion, il s'agit donc notamment de donner à cette loi une certaine cohérence en fixant des suspensions de délais identiques pour toutes les procédures ordinaires.

Dieu sait si mon intention n'est en tous les cas pas de ralentir les procédures de construction. Alors je vous avoue avoir souri, pour ne pas dire ri, lorsque j'ai lu que cette suspension des délais en été ralentirait les procédures alors que l'Etat fait tout pour les accélérer.

En effet, tout d'abord, il sied de rappeler qu'à la base le justiciable et/ou la collectivité publique choisissent quand ils veulent mettre à l'enquête leur projet. Ainsi, ceux qui ne souhaitent pas que le délai d'opposition soit suspendu pendant l'été, feront en sorte de mettre leur projet à l'enquête suffisamment tôt. Par exemple, pour la construction d'une villa, le délai d'enquête est de quatorze jours si bien que le justiciable fera en sorte de mettre son projet à l'enquête au plus tard le 30 juin. Le délai d'opposition ne sera ainsi pas suspendu.

Et ce qui me fait sourire lorsque je lis la réponse du Conseil d'Etat, c'est que ce n'est évidemment pas durant le délai d'enquête que la procédure est longue mais bien après, soit une fois le dossier en mains des autorités. En effet, en droit de l'aménagement du territoire et des constructions, le délai pour faire opposition est de trente jours pour un PAL et de quatorze jours pour une villa. C'est n'est pas un jour de plus! Si vous déposez l'opposition un jour plus tard, elle est irrecevable. Donc, tout va vite au moment de l'enquête publique. En revanche, une fois le délai d'enquête passé, les autorités se voient fixé des délais appelés délais d'ordre, qu'elles peuvent allégrement dépasser. Si ces délais étaient respectés, une révision de PAL devrait en règle générale être approuvée par la DIME dans les huit mois qui suivent la fin de l'enquête publique. Or, comme vous le savez, dans les faits, c'est plutôt des années. Un permis de construire devrait quant à lui être délivré dans les deux mois qui suivent la fin de l'enquête et, vous en conviendrez, on en est bien loin.

Donc, si on veut agir sur les délais pour accélérer les procédures, agissons sur ceux qui sont impartis à l'autorité pour que les dossiers avancent plus vite, comme le Grand Conseil l'a fait dernièrement pour les procédures simplifiées, et non pas sur les délais déjà courts impartis aux justiciables, délais qui ne peuvent eux en aucun cas être dépassés d'un seul jour. Encore une fois, je le répète, ce n'est pas durant le délai d'enquête publique que l'on perd du temps.

J'aimerais encore relever que la suspension des délais durant l'été n'empêche pas les autorités de travailler. Ainsi, je pense même que cette suspension accélérera le traitement des dossiers en cours. En effet, s'il n'y a pas de nouvelles oppositions ou autres écritures qui arrivent sur le bureau des autorités avec la nécessité de traiter parfois en urgence certains requêtes contenues dans celle-ci, eh bien, les autorités pourront tout simplement se concentrer sur les dossiers en cours et les faire avancer.

En conclusion, harmonisons les délais pour les procédures ordinaires, laissons souffler tout le monde durant l'été et permettons aux autorités, durant cette période, d'avancer sur les dossiers en cours. En résumé, acceptons cette motion. Et joyeux Noël!

Rey Benoît (*VEA/GB, FV*). Dans sa réponse à la motion de nos collègues Moussa et Morel, le Conseil d'Etat relève en particulier que la suspension du délai pendant tout un mois pourrait créer des préjudices aux requérants. En lisant cette phrase, je n'ai pas pu m'empêcher de penser avec intensité à la formule du serment que j'ai prononcé, le Conseil d'Etat aussi d'ailleurs, dans cette enceinte: respecter les droits et les libertés du peuple et des citoyens. Comment comprendre et comment accepter que si l'on met en balance les intérêts du requérant pour quelques jours de retard, d'un promoteur privé motivé par des raisons certes louables mais économiques, avec les intérêts de plus de mille ménages ou de plus de 700 élèves dans un cas particulier, ils puissent faire pencher la balance de ce côté-là. Elle pèse fatalement du côté du requérant au détriment des autres. D'ailleurs, et le collègue Morel a déjà essayé de le faire, il faudra bien une fois tenter de m'expliquer quel est l'impact que l'on considère comme préjudiciable au requérant de rajouter un délai d'attente d'un seul mois sur un seul des douze mois par année sur une procédure qui passe par de nombreux services et autorités, tant au niveau de la commune que du canton et qui peut durer des mois voire des années, face à l'impact pour des habitants qui voient à leur retour de vacances un projet pharaonesque passer en douce l'épreuve de la mise à l'enquête et les laissant sans possibilité de réaction. L'exemple de FriGlâne, qui a déjà été évoqué à plusieurs reprises, devisé à 240 millions, 350 appartements, plus de 200 places de parc en ville de Fribourg, en est un exemple parfait, mis à l'enquête entre le 1^{er} et le 15 août avec des ballons qui avaient plus l'air d'une fête de quartier que d'un gabarit montant la hauteur des immeubles.

Le Conseil d'Etat dans sa réponse nous dit qu'il est conscient du fait que chaque année une série de projets d'une certaine envergure et complexité sont mis à l'enquête publique lors de périodes estivales à l'occasion desquelles les administrés peuvent être absents. De tels projets sont toutefois largement minoritaires et il apparaîtrait disproportionné d'étendre la suspension des délais à l'immense majorité des dossiers qui ne posent pas de problème. Effectivement, il y aurait peut-être lieu de différencier entre le remplacement d'un velux sur le toit d'une maison ou le changement d'une installation de chauffage

d'un projet de nouvelles constructions qui impacte complètement un quartier pour des décennies à venir. Je regrette à cet effet infiniment que nous, Grand Conseil, ayons refusé le postulat que j'avais déposé il y a deux mois pour pouvoir différencier ces délais en fonction de l'importance du projet.

A nous, aujourd'hui, de corriger cela par l'acceptation de cette motion et de donner ainsi aux citoyens le droit de pouvoir réagir à l'aménagement de leur cité.

A mon tour de vous souhaiter un joyeux Noël!

Mesot Roland (*UDC/SVP, VE*). Notre groupe a analysé avec attention cet objet. Dans mes liens d'intérêts, je peux citer que je suis responsable du dicastère constructions dans ma commune.

Si l'idée de suspendre les oppositions durant une période définie peut paraître pertinente, elle devient par contre moins séduisante lorsque cela l'est pour une durée de trente jours. Un délai aussi élevé va inmanquablement et en cascade dès le 20 août entrainer des retards très conséquents dans le traitement des objets en cours durant cette période. Accepter un tel délai est totalement contradictoire avec les positions de beaucoup d'entre nous, qui avons tenu des propos critiques envers le SeCA, reprochant à celui-ci la lenteur de traitement des dossiers. La durée de trente jours de suspension d'opposition correspond dans les faits à une publication d'une durée de quarante-quatre jours pour certains dossiers. Cela nous paraît, comme le dit le Gouvernement, disproportionné.

Dans ce sens, le groupe de l'Union démocratique du centre va refuser cette motion. On va, Monsieur le Conseiller d'Etat, durant cette session au moins une fois dans votre sens.

Defferrard Francine (*Le Centre/Die Mitte, SC*). Mes liens d'intérêts: je suis avocate et conseillère communale de Villars-sur-Glâne.

La motion que nous traitons propose d'appliquer la suspension de délais légaux concernant les mises à l'enquête publique dans le domaine de l'aménagement du territoire et les constructions. Cela concerne au principal les plans d'aménagement locaux, les plans d'aménagement de détail, les plans d'équipement de détail et les permis de construire, et cela durant la période estivale. Cette motion est principalement motivée par le constat d'une recrudescence de dépôts de PAD et de permis de construire potentiellement litigieux, respectivement pouvant créer l'émoi dans la population en pleines vacances estivales. A suivre les chiffres indiqués par le Conseil d'Etat dans sa réponse, force est de constater que le constat de recrudescence est totalement erroné. Les autres éléments avancés par le Conseil d'Etat dans sa réponse, à savoir les raisons pratiques déjà prises en considération lors de la rédaction du code de procédure de juridiction administrative en '90, le souci du Grand Conseil exprimé en juin dernier d'accélérer la durée des procédures, la forme simple aussi que peut revêtir une opposition (il suffit simplement de dire ce avec quoi on n'est pas d'accord, l n'y a pas besoin d'indiquer des textes de lois) emporte la conviction du groupe Le Centre. On ne saurait par ailleurs faire d'un nombre minoritaire de cas une généralité.

Le groupe Le Centre, à sa quasi-unanimité, rejettera cette motion.

Je suis contre toi, Bertrand, au propre comme au figuré. Mais je serai avec toi pour jouer aux cartes contre trois autres personnes, que je te prie de trouver pour relever le défi lors d'une mise avec le conseiller d'Etat Steiert. Je te propose de trouver trois joueurs assez bons, parce que je suis assez bonnes aux cartes, je dois le dire, pour relever ce défi. Il n'est pas question d'un cadeau de Noël aujourd'hui, ce n'est pas le bon jour.

Robatel Pauline (*PLR/PVL/FDP/GLP, GL*). Je déclare mes liens d'intérêts. Je suis conseillère communale responsable du dicastère des constructions de la commune de Torny. Je m'exprime au nom du groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux.

Le groupe cherche à apporter plus d'efficacité dans les procédures administratives. Nous estimons que trente jours, respectivement quatorze jours, même en période estivale, sont un délai suffisant pour consulter le dossier et défendre ses intérêts par le biais d'une opposition, opposition qui ne requiert d'ailleurs pas une grande rigueur de forme. Quant à la mise à l'enquête de PAL ou de PAD dans le cadre de dossiers sensibles et volumineux, nous comptons sur la bonne foi des communes pour éviter la pleine période de vacances. Par conséquent, il ne se justifie pas pour quelques permis complexes et quelques cas isolés de rallonger toutes les procédures de permis et l'adoption des plans.

Le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux vous propose de rejeter la motion.

Marmier Bruno (*VEA/GB, SC*). Je déclare mes liens d'intérêts. Je suis syndic de la commune de Villars-sur-Glâne. Je m'exprime ici au nom du club des communes.

Le comité du club des communes a longuement débattu de cette question et je prends la parole simplement pour vous dire que nous n'avons pas réussi à trancher entre les arguments des uns, qui estiment que l'on peut laisser aux communes la responsabilité de jauger et de juger chaque dossier avant de le mettre à l'enquête en période estivale, et ceux qui estiment que suspendre ces délais, c'est donner une garantie au citoyen qu'il pourra faire valoir ses droits. Cette proposition renforcerait la

confiance des citoyens dans les autorités. Il faut bien noter que la suspicion est vite là, quand un dossier est mis à l'enquête en été, de collusion entre les requérants et les autorités.

Je vous apporte cette position du club des communes.

Michellod Savio (*PLR/PVL/FDP/GLP, VE*). Mes liens d'intérêts: je suis syndic de Granges et je m'exprime à titre personnel.

Après les pleureuses de Romont dont les larmes étaient sans doute justifiées, voici venu l'heure des pleureurs du barreau dont les larmes le sont nettement moins. Sous prétexte qu'à de rares occasions un projet a été mis à l'enquête durant l'été, ces derniers souhaitent suspendre les délais d'opposition et de recours de la loi sur l'aménagement du territoire et de constructions du 15 juillet au 15 août. Dans les faits, à qui profite la proposition? Aux citoyens et aux entreprises? Certainement pas. Ceux-ci souhaitent plutôt une accélération des procédures de construction et d'aménagement. Aux collectivités publiques? Non plus. Pour elles cela ne change pas grand-chose. Aux juristes et aux avocats? Oui. Grâce à cela, ces derniers pourraient tranquillement partir en vacances l'été sans courir le risque d'être forclos ou de manquer une grosse affaire. Cette proposition n'a donc guère d'intérêt et le prétendu machiavélisme des promoteurs immobiliers qui profiteraient de l'été pour mettre à l'enquête de gros projets ne se vérifie pas dans les faits. Je vous invite donc à rejeter cette motion.

Julmy Markus (*Le Centre/Die Mitte, SE*). Meine Interessenbindungen: Ich bin Präsident der Gewerbeverbandes Sense und Gemeinderat der Gemeinde Schmitten. Ich spreche in meinem Namen.

Obwohl die Absicht meiner sehr geschätzten Kollegen Morel und Moussa für einen Stillstand der Beschwerde- und Einsprachefristen sicher sehr gut gemeint ist, würde dies nicht zielführend sein. Warum? Am 23. Juni 2022 haben wir mit grosser Mehrheit der Motion Dafflon/Wicht zugestimmt, die zwingende Fristen für die Baubewilligungsverfahren vorsieht, dies mit dem Ziel, die Entscheide im Bau- und Raumplanungsamt zu beschleunigen und die Wartefristen für die Antworten zu verkürzen. Zudem haben wir in der Budgetdiskussion in der Novembersession 300 000 Franken gesprochen, welche es dem RIMU ermöglichen sollen, die offenen Dossiers der Raumplanungs- und Ortsplanungsrevisionen, welche aufgrund des neuen Richtplans hängig sind, raschestmöglich abzuarbeiten. Nun wird mit dem Stillstand der Einsprachefristen erneut eine Bremse eingebaut und die Erledigung der Baubewilligungen verzögert. Schon heute bestehen in vielen Gemeinden Regelungen zur Kompetenzerteilung während der Sommerferien, welche es ermöglichen, den Baubewilligungsverfahren auch in dieser Zeit nachzugehen.

Ich würde es begrüßen, wenn das ganze Einsprache- und Beschwerderecht im Detail angeschaut und revidiert würde. Berechtigte Einsprachen gibt es immer und diese sollen auch Platz haben. Wenn aber durch Einsprachen, welche auf eine Ortsplanungsrevision gerichtet sind, eine ganze Gemeinde blockiert wird, bis das Kantonsgericht angehört wurde, muss hier etwas passieren. Zieht der Einsprecher die Einsprache weiter bis vor Bundesgericht, erleiden die betroffenen Gemeinden durch die Zeitverzögerung irreversible Schäden in ihrer Entwicklung.

Aus diesem Grunde kann ich diesem Anliegen nicht zustimmen.

Moussa Elias (*PS/SP, FV*). Au niveau de mes liens d'intérêts, j'ai exactement les mêmes que mon estimé co-motionnaire, à savoir que je suis avocat et également membre du conseil de l'Ordre. La présente motion n'a aucun lien, contrairement à ce qui a été insinué, avec ces deux liens d'intérêts. D'ailleurs, je peux le dire publiquement, j'offre volontiers un stage d'avocat dans notre étude à notre estimé collègue Michellod afin qu'il puisse se rendre compte que vacances, jours fériés ou week-end, dans ce métier, ça ne joue aucun rôle, puisqu'on travaille plus ou moins tout le temps, comme d'ailleurs tous les autres métiers libéraux et indépendants. Sous le secret professionnel bien évidemment, vous pouvez le vérifier dans mon agenda le cas échéant.

Ich bedaure die Zeiten, als man in einem Parlament noch von Volks-Vertretern sprach. Eine Partei hat das sogar in ihrem Namen, die Volkspartei.

La présente motion pose la question suivante: à quel l'intérêt entend-on donner plus d'importance? A nos concitoyennes et concitoyens ou aux collectivités publiques notamment? Sauf erreur de ma part, mais je me laisse volontiers corriger, aucune collectivité publique travaille durant tout l'été sans s'interrompre. Même les conseils communaux ont une période où ils ne siègent pas entre le 15 juillet et le 15 août, pas durant les 30 jours mais durant un laps de temps. Le fait qu'il y ait des périodes où tout ralentit n'est pas contestable ni contesté. Et cela est normal, puisqu'on ne peut pas toujours vouloir accélérer les choses. D'ailleurs, l'argument évoqué le plus souvent, si j'ai bien compris, est de dire que cette motion prolongerait encore les procédures. Si cette accélération est souhaitée, autant abolir toutes les suspensions de délais, également autour de Noël et Pâques, en disant que cela accélérera les procédures. Je suis néanmoins d'avis que cela va, comme cela a été dit par mon co-motionnaire, plutôt accélérer les procédures, puisque la personne qui souhaiterait mettre à l'enquête un projet va le faire bien avant que la suspension ne tombe ou juste après. Cela va donc accélérer les procédures, car nous allons éviter de déposer quoi que ce soit durant la période de suspension, comme cela est le cas actuellement autour de Noël et Pâques. Vous n'allez pas trouver beaucoup de projets qui sont mis à l'enquête durant ces périodes pour ne pas rallonger la procédure, si on souhaite

au contraire l'accélérer. Nous entendons l'argument des trente jours. Cela peut en effet paraître long. Toutefois, au lieu de réinventer et d'introduire une nouveauté avec une suspension de sept jours ou de 14 jours dans la loi, on calque sur ce qui est déjà prévu, connu, utilisé dans plusieurs autres procédures qui n'ont posé, a priori, aucun problème. Au vu des prises de parole, j'ai bien conscience du sort que vous réserverez à cette motion. Je le regrette néanmoins, non pas pour les quelques avocats ou avocates qui exercent dans ce domaine mais surtout pour le concitoyen et la concitoyenne, qui continueront à se voir privé-e-s d'une manière de faire valoir leurs droits sans avoir peur de partir en vacances.

Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement. Je remercie les différents rapporteurs pour leurs prises de position, certaines particulièrement aimables, notamment dans la description de leur soutien exceptionnel au Conseil d'Etat. J'ai envoyé quelques petits coeurs audit rapporteur.

En ce qui concerne les remarques générales, le Conseil d'Etat peut partager une partie des réflexions générales des députés Morel, Rey et autres, c'est-à-dire le respect de l'intérêt des citoyens. Comme plusieurs rapporteurs l'ont dit, la réponse à cet instrument parlementaire a été donnée, tout comme d'ailleurs la réponse positive à un autre instrument parlementaire évoqué par le député Rey, que le Conseil d'Etat recommandait d'accepter mais que le Grand Conseil a refusé. On ne peut pas revenir en arrière sur ces décisions. Je remercie ici aussi le député Morel d'avoir taxé dans leur ensemble les vitesses de traitement moyennes du canton et des communes pour éviter toutes polémiques telles qu'elles ont eu lieu par le passé dans ce même hémicycle. Ce sera plus simple et cela permet d'être plus orienté solutions. Le Conseil d'Etat partage donc cette volonté de trouver un bon équilibre entre la volonté d'aller de l'avant et la volonté de respecter les intérêts des citoyens et citoyennes. Dans ce contexte-là, le soupçon général que de nombreux projets puissent être mis consciemment à l'enquête en été tient manifestement pas la route dans la mesure où si l'on prend la statistique d'ensemble des demandes de permis et des mises à l'enquête dans l'ensemble du canton, on ne peut pas constater une recrudescence de gens qui chercheraient à le faire consciemment juste avant les vacances pour que les gens ne les voient pas. Cette hypothèse est statistiquement difficilement confirmable. On peut évidemment constater que des cas individuels peuvent exister mais pas dans la masse. C'est la raison pour laquelle, dans la pondération des intérêts entre le grand nombre de cas et les quelques cas particuliers qui peuvent ressortir, le Conseil d'Etat vous recommande de ne pas donner suite à cette motion.

Il est vrai, comme le dit mon futur partenaire de jeux de cartes — ce qui me permettra d'aborder de manière plus entraînée la prochaine joute entre le Conseil d'Etat et l'Evêché... Comme c'est le moment des confidences de fin d'année, en rougissant et en faisant rougir mes collègues autour de moi qui ont participé à cette mémorable joute, elle a été remportée par l'Evêché à coup de miracles non autorisés mais bien avérés, ceci pour les futurs témoignages nécessaires à l'Evêque si un jour il veut passer plus haut. Il est donc vrai qu'un certain nombre de problématiques existe, que les délais sont relativement courts. Vous avez aussi évoqué le fait que les quatorze jours sont courts. Passablement d'autres cantons ont des délais qui sont de vingt-et-un voire de vingt-huit ou trente jours. Ce sont des délais plus longs. Cela pourrait poser la question, mais ce n'était pas celle à laquelle le Conseil d'Etat devait répondre, s'il ne faudrait pas ajouter pour certains projets ou pour de grands projets ou de manière différenciée des délais un peu plus longs de manière générale. Le faire que pour l'été et pas pour le reste en revanche ne semble pas raisonnable ou pas efficace aux yeux du Conseil d'Etat.

Selon le député Morel, si on suit la motion, dans la mesure où toutes les personnes qui travaillent à l'Etat n'auront plus grand-chose d'autre à faire entre le 15 juillet et le 15 août et pourront donc traiter les dossiers en suspens, l'acceptation de la motion serait de nature à accélérer les procédures. L'hypothèse paraît intéressante. Elle présupposerait que nous joignons au projet de loi auquel nous devrions nous atteler si d'aventure la majorité du Grand Conseil donnait suite à votre motion une modification d'autres droits, qui relèvent de la compétence fédérale, c'est-à-dire une interdiction légale pour les collaborateurs du SeCA, peut-être aussi des administrations communales, de prendre des vacances entre le 15 juillet et le 15 août, ce qui nous semble un peu délicat sur le plan syndical.

Zur Grundsatzfrage, die Grossrat Julmy gestellt hat. Natürlich, Sie haben völlig Recht: Individuelle Einsprachen, vor allem individuelle Einsprachen für Einzelinteressen, zum Beispiel wo Partikularinteressen beispielsweise für die freie Gewährung der Sicht auf den nächsten Wald wichtige Arbeiten im allgemeinen Interesse einer Gemeinde oder sogar einer grösseren Einheit blockieren, haben in unserer Gesellschaft wahrscheinlich zuviel Gewicht. Es sind oft einzelne Oppositionen, die eine Gemeinde blockieren, meistens wegen Partikularinteressen und im besten Fall Nachbarstreitereien - das ist stossend. Allerdings können Sie dieses Problem nicht mit dem kantonalen Recht lösen, sondern Sie müssen das auf nationaler Ebene angehen.

Pour terminer et vu l'humeur ambiante tout à fait positive, les nombreux voeux pour Noël, faisant état du sens de l'anticipation du Conseil d'Etat, je vous souhaite à toutes et tous joyeuses Pâques.

> Au vote, la prise en considération de cette motion est refusée par 62 voix contre 36. Il y a 1 abstention.

Ont voté Oui : Total 36

Bonny David (SC,PS / SP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS / SP), Schnyder Erika (SC,PS / SP), Rey Benoît (FV,VEA / GB), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Moussa Elias (FV,PS / SP), Grossrieder Simone Laura (SE,VEA / GB), Schmid Ralph Alexander (LA,VEA / GB), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Berset Christel (FV,PS / SP), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Müller Chantal (LA,PS / SP), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Zurich Simon (FV,PS / SP), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Berset Solange (SC,PS / SP), Morel Bertrand (SC,Le Centre / Die Mitte), Vial Pierre (VE,PS / SP), Rey Alizée (SC,PS / SP), Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Ingold François (FV,VEA / GB), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Levrat Marie (GR,PS / SP), Galley Liliane (FV,VEA / GB)

Ont voté Non : Total 62

Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre / Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VEA / GB), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLB), Gobet Nadine (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLB), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre / Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre / Die Mitte), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Senti Julia (LA,PS / SP), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Brügger Adrian (SE,UDC / SVP), Boschung Bruno (SE,Le Centre / Die Mitte), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre / Die Mitte), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLB), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Herren-Rutschli Rudolf (LA,UDC / SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC / SVP), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Repond Brice (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre / Die Mitte), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre / Die Mitte), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Schwander Susanne (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP)

S'est abstenu : Total 1

Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP)

> Cet objet est ainsi liquidé.

Prise de congé : Mme la Députée Erika Schnyder

Doutaz Jean-Pierre. Je ne saurais clore cette dernière session de l'année sans saluer une collègue que nous ne retrouverons pas en février prochain, M^{me} la Députée Erika Schnyder.

C'est à l'aube de ce millénaire qu'Erika Schnyder a commencé à user les bancs – très inconfortables selon elle – de l'Hôtel cantonal, en tant que membre de la Constituante. Riche de cette expérience, c'est tout naturellement qu'elle est élue au Grand Conseil en 2006.

Il serait illusoire de prétendre résumer ici les riches et intenses années d'activité de la députée Schnyder. Aussi nous limiterons-nous à rappeler son appartenance à la Commission des affaires extérieures de 2006 à 2008, puis à la Commission de justice de 2008 à 2016. Nous pouvons également signaler qu'elle a présidé la Commission cantonale pour l'intégration des migrants et la prévention du racisme de 2008 à 2017.

Erika Schnyder, c'est un style inimitable, alliant l'élégance et l'excentricité, ainsi qu'en témoignent ses fameux chapeaux. Mais Erika Schnyder, c'est surtout une femme qui a toujours agi selon ses convictions, en toute liberté, n'hésitant pas, pour porter ses idées ou ses combats, à tremper sa plume dans l'acide, voire parfois le vitriol...

Madame la Députée, chère Erika, au nom du Grand Conseil du canton de Fribourg, je vous remercie pour votre engagement et votre travail au sein de ce parlement. Je vous souhaite un épanouissement et de belles satisfactions dans votre future vie à l'extérieur de ce parlement. Je vous souhaite surtout de belles fêtes de fin d'année. Merci Erika!

Clôture

Savary Nadia (PLR/PVL/FDP/GLP, BR). Eh oui, vous savez certainement, Monsieur le Président, pourquoi je suis à cette place « verte » un petit moment et j'en profite pour remercier Bruno Marmier, notre collègue, de m'octroyer ce plaisir. Vous allez regagner le rang ici et j'espère, humoristiquement parlant, que la tendance politique n'influera pas trop sur votre personnalité. Mais c'est aussi par respect pour vous que je ne voulais pas vous tourner le dos pour vous dire ces quelques mots. Je prends acte aussi que votre chef de groupe vous a placé droit en face de moi pour 2023. J'y vois là de la bienveillance et non pas une quelconque surveillance, je vous rassure.

Monsieur le Président, Cher Jean-Pierre, vous l'avez dit mardi à 14h00: « j'ouvre la dernière session de l'année 2022 » de facto, en pensant certainement « la dernière session de ma présidence ». C'est à moi que reviennent l'honneur et le plaisir, au nom du Parlement, de vous remercier pour votre engagement présidentiel. Vous avez le mérite d'avoir mené votre fonction tel un capitaine qui mène son équipage avec une autorité toute naturelle, qui a fait tout son effet. Vous avez mené le bateau huit fois à bon port avec assiduité, endurance et avec une pointe d'humour qui vous caractérise si bien. Nous nous souviendrons aussi du plaisir que vous avez eu en nous emmenant au point le plus haut de votre commune lors de la sortie du Grand Conseil. Tel une cité comtale, la petite ville pittoresque de Gruyères semble tout droit sortie du Moyen-Âge, selon Google. Mais, ouf, il n'en est rien de son capitaine, un syndic engagé et passionné, ému aussi, encore hier avec la venue de ses amis et proches, notamment les petits-enfants. En revanche, nous avons pu remarquer qu'ils étaient bien sages, pas certaine qu'ils vous ressemblent beaucoup, Monsieur le Président. Emu, hier aussi au Bureau, en nous disant après des paroles honorifiques et méritées: « jJe n'ai fait que mon travail ». Un travail de qualité, soyez-en fier!

Comme le veut la formule, vous pouvez partir avec le sentiment du devoir accompli et comme dit le proverbe: toute bonne chose a une fin. Mais vous connaissant, cette fin n'est pas synonyme d'une fin en soi. J'imagine surtout un retour à une certaine disponibilité retrouvée dans votre vie professionnelle ou tout simplement un retour à une vie privée plus salubre avec un agenda moins rempli. Une fin remplie d'anecdotes et d'images de tous les bons moments partagés avec les Fribourgeoises et les Fribourgeois, de souvenirs plein les yeux et le cœur.

Avant que vous n'agitez pour la dernière fois la cloche, laissez-moi vous offrir ce présent en guise de clin d'œil à votre citation privilégiée, de votre ami Churchill et quelque fois répétée: «Fumer le cigare, c'est comme tomber amoureux. D'abord, on est attiré par la forme; on reste pour sa saveur, et on doit toujours se souvenir de ne jamais, jamais laisser la flamme s'éteindre.» Une flamme qui vous a également animée à chaque session et qui continuera certainement à illuminer votre vie, c'est en tout cas mon souhait.

Doutaz Jean-Pierre. La qualité de vos propos me fait dire que vous avez un cœur énorme et vous en aurez besoin l'année prochaine pour diriger ce parlement et je sais que vous le ferez avec peut-être encore plus de passion et encore plus de ferveur que je ne l'ai fait. Merci pour vos propos. J'en suis très heureux, honoré et très touché.

C'est à moi maintenant de vous faire un petit discours. Depuis trois ans, j'ai très peu pris la parole, si ce n'est pour ce que je devais. Accordez-moi ces douze petites minutes.

«Plus vous saurez regarder loin dans le passé, plus vous verrez loin dans le futur.» Reconnaissez-vous de qui vient cette citation? Naturellement de Churchill. Ce n'est pas si vieux et voilà déjà un an nous nous retrouvons pour la première fois, c'était déjà la veille de Noël. Nous nous sommes constitués, organisés, nous avons procédé aux élections protocolaires, et nous avons mis en place le Parlement fribourgeois pour la législature 2021-2026. Et voilà qu'un an est déjà passé. Saint-Nicolas a pu à nouveau réunir sa foule autour de la Cathédrale, les décors et les saveurs de Noël réenchangent et aromatisent nos demeures, le charme des longues veillées d'hiver en famille ou entre amis, nous prépare à l'atmosphère paisible de la soirée du réveillon et déjà la nuit festive de la St-Sylvestre bientôt passée nous rappellera qu'une année nouvelle est engagée. Une année, Mesdames et Messieurs, qui était à la fois peu de choses en regard à l'éternité et pourtant tellement de choses à la fois. L'année 2022, comme bien d'autres d'ailleurs, fera date: la guerre de retour en Europe, la mort de la souveraine qui aura régné le plus longtemps sur cette terre, l'élection de la première Jurassienne au Conseil fédéral, la presque fin de la pandémie

COVID-19, ou encore des mesures requises au risque de pénurie qui nous guette, également deux médailles olympiques fribourgeoises, une nouvelle loi pour le Grand Conseil, et encore ce matin la complexe loi sur la plus-value. Bravo.

2022 a été rempli de particularités pour notre Grand Conseil. En effet, alors que nous avons dû siéger dans des endroits aménagés pour le meilleur fonctionnement d'un parlement, dans des sites fonctionnels mais peu adaptés à l'esprit d'un parlement, nous avons eu le privilège et la chance de pouvoir retrouver les espaces et l'atmosphère solennelle de notre Hôtel cantonal rénové en septembre. Nous avons tous été très honorés et heureux de nous retrouver dans cet hémicycle historique. Réintégrer ce bâtiment du pouvoir fribourgeois depuis 1522, quelle grâce! Et merci aux bâtisseurs et rénovateurs de ce nouveau de l'Hôtel cantonal. Permettez-moi cette petite anecdote. Lors de la session d'octobre, je retournais ici au Parlement après une pause bien méritée prise à l'extérieur en compagnie de deux jeunes parlementaires qui n'avaient connu que Forum Fribourg et la Halle des fêtes. Ils me dirent spontanément: Jean-Pierre, cette fois on a pris conscience de notre responsabilité d'être parlementaires, de la hauteur de la mission que l'on doit assurer et conduire à la faveur du peuple fribourgeois. Nous revoilà dans un vrai hémicycle où l'on peut se parler en se regardant, sentir ce que dégagent nos collègues en face, à côté, apprécier le vrai débat, comprendre et respecter encore mieux l'autre. Cette petite anecdote nous confirme en tout cas toute l'importance de notre mission au service de l'institution et de la population.

Vous m'avez donné l'honneur et le privilège d'être président durant l'année 2022. Encore une fois, je vous en suis grandement reconnaissant, car cet honneur qui ne servira qu'une seule fois le citoyen ou la citoyenne serviteur-e doit humblement être porté en votre nom. Grâce à ma fonction, et là je ne vais certainement pas vous apprendre grand-chose, je peux vous confirmer que notre canton est magnifique. Il a des atouts d'exception et j'ai compris pourquoi parfois il est même envié. Sans vraiment être exhaustif, sa culture, ses sports, sa gastronomie, son terroir, ses AOP, son patrimoine remarquable, du Lac à la montagne en passant par ses douze collines où se baladant dans ses magnifiques petites villes, Fribourg porte bien son slogan "Fribourg, terre de valeurs". En le parcourant de-ci de-là, honorant mes quelques cent cinquante invitations ou le découvrant sous d'autres contextes encore, j'ai rencontré des gens remarquables, engagés, solidaires, respectueux, joyeux, intéressés. J'ai apprécié les organisations diverses et multiples, en faïtière ou en petit groupement, servant leurs associations professionnelles, économiques, culturelles, sociales, sportives, servant ses hautes écoles, la formation, l'Université, etc., toutes et tous au service de leur cause, au service des autres, au service du vivre-ensemble.

Mesdames et Messieurs, j'ai aussi rencontré la souffrance parfois. Eh oui, la souffrance discrète existe encore dans notre canton. Ces rencontres ont été des moments magiques. Tous ont le droit à leur place, à leur reconnaissance, à une écoute, à une bienveillance. Ensemble, ils forment la diversité de notre canton, cette fameuse richesse dans l'acceptation de nos différences et tolérance que l'on doit cultiver entre nous, 350 000 habitants bientôt.

Nous, parlementaires, débattons parfois solidement, toujours sérieusement et avec respect, même si parfois du perchoir on a l'impression que toutes vos envolées lyriques n'enflamment finalement que votre partition. Nous avons la responsabilité de ne jamais laisser échapper un mot. L'adage ne dit-il pas d'ailleurs "si l'on peut rattraper le cheval échappé, un mot, non"?

Liebe deutschsprachige Kolleginnen und Kollegen, ich habe Ihnen wenig in der Sprache Goethes gesagt. Das tut mir leid, aber so könnte mir kein Verb oder Wort zu viel entschlüpfen und ein Pferd habe ich nicht. Ich danke Ihnen für Ihre Nachsicht. Sie sollen wissen, dass ich Sie sehr liebe. Ihnen auf Jauner-Dütsch oder Sensler-Dütsch zu antworten, "du tac au tac", zwei so unterschiedliche Sprachen, ist kompliziert und ein wenig schwierig für mich - auf Hochdeutsch ist es etwas leichter, für mich, verstehen Sie? I am sorry.

Chers députés, je suis fier de confirmer que votre travail, notre travail, s'est fait avec bienséance. Les décisions prises en plénum influenceront sans doute et réajusteront la grand-voile du paquebot Fribourg, vers où nous l'avons ensemble souhaité, je l'espère.

Mesdames et Messieurs, vous le savez, un parlement ne pourrait fonctionner sans ses services, menés par des personnes compétentes, engagées, motivées, disponibles et à l'écoute. Je tiens tout particulièrement à remercier toute l'équipe du Secrétariat général du Grand Conseil, sa cheffè de service M^{me} Mireille Hayoz, Annick, Anne, Kristel, Alain, Christophe, Patrick et Reto sans qui tout simplement le Parlement ne pourrait pas fonctionner. Merci et bravo pour votre engagement inlassable, et je propose que vous méritiez de fiers applaudissements.

Ils et elles sont discrets et discrètes, et pourtant ils et elles ont un travail exigeant et servent ce parlement avec compétence et efficience. Ils et elles ennoblissent gracieusement souvent votre vocabulaire. Je tiens à remercier les traductrices et les traducteurs qui accompagnent le plénum de session en session dans la solitude de leur mission, dans l'isolement de leurs espaces, dans la discrétion et l'efficience professionnelle reconnue de leur travail linguistique remarquable. Mesdames les interprètes qui êtes là et m'entendez, bravo. On vous applaudit aussi.

Un merci particulier envers le Conseil d'Etat, son président, M^{me} la Chancelière, pour leur étroite collaboration à la planification des objets, sujets et thématiques à traiter lors de nos séances plénières ou en commission. Vous voyez qu'ils

ne sont pas toutes et tous ici, ils n'ont pas pu être des nôtres ce matin dans la mesure où ils sont tous excusés, puisqu'ils accueillent et prennent en charge depuis Berne le président de la Confédération, M. Alain Berset, que nous célébrerons en cette fin d'après-midi à Fribourg.

Petite considération, remarque ou constat personnel - si vous vous sentez concernés, c'est bien à vous que cela s'adresse, pardonnez-moi. Je souhaiterais que vous soyez moins hâtifs à engager des commissions parlementaires anticipées qu'il faut reporter par la suite et peut-être plus actifs à ne pas noyer le poisson.

Avec la réorganisation des directions du nouveau Conseil d'Etat, j'ai constaté que les lourdes directions restent à priori les mêmes et que certaines bénéficient encore d'un certain potentiel. Trêve de plaisanterie ou d'humour, en approchant la fin de cette année présidentielle - Madame la Présidente élue, un peu de patience - ma présidence se terminera vraiment au soir du 31 décembre prochain.

Mesdames et Messieurs, très chers Député-e-s, j'espère que vous avez apprécié mon travail. Je l'ai fait avec un réel plaisir, au plus près de ma conscience, avec mes sensibilités et ma façon de présider. Si cela ne vous a pas totalement plu, j'en suis vraiment désolé, mais c'est trop tard. Vous pourrez sans doute toujours dire que c'était l'année Doutaz.

Enfin, pour le Parlement fribourgeois, l'année nouvelle annonce une nouvelle présidence. Chère Nadia, je te souhaite d'ores et déjà beaucoup de plaisir, de ferveur, de rencontres magnifiques et de fructueux débats dans les dossiers importants que tu auras la charge de conduire. Je te souhaite pleine satisfaction et merci déjà pour ton engagement.

Pour ma part, chers collègues, je ne vais pas suivre l'adage "servir et disparaître", n'en déplaise à certains. Je me réjouis de revenir dans les rangs, puisque M^{me} la Première vice-présidente, respectivement Présidente élue, a montré ma place à partir de février. Ce n'est néanmoins pas sans une certaine nostalgie, sans une certaine émotion, rassurez-vous intérieure et retenue, et c'est avec humilité et fierté de la tâche accomplie que je vais quitter ce fauteuil présidentiel, que j'ai énormément apprécié.

Merci pour tout ce que vous m'avez donné, apporté. Merci pour votre écoute. Mes chers et très chères Député-e-s, je vous aime. Je vous souhaite de belles et heureuses fêtes de fin d'années. Inscrivez-les dans le partage, la solidarité, la bienveillance et l'espoir.

Je lève la séance et sonne pour la dernière fois cette cloche en exprimant un retentissant *Que vive Fribourg!*

—

> La séance est levée à 11 h 45.

Le Président:

Jean-Pierre DOUTAZ

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Reto SCHMID, *secrétaire général adjoint*

—